

BULLETIN
DE LA
CHAMBRE
DE
COMMERCE
FRANÇAISE
AU CANADA

**CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA**

Reconnue par le Ministre du Commerce
et de l'Industrie le 20 août 1886.

429, AVENUE VIGER, MONTRÉAL (CANADA)

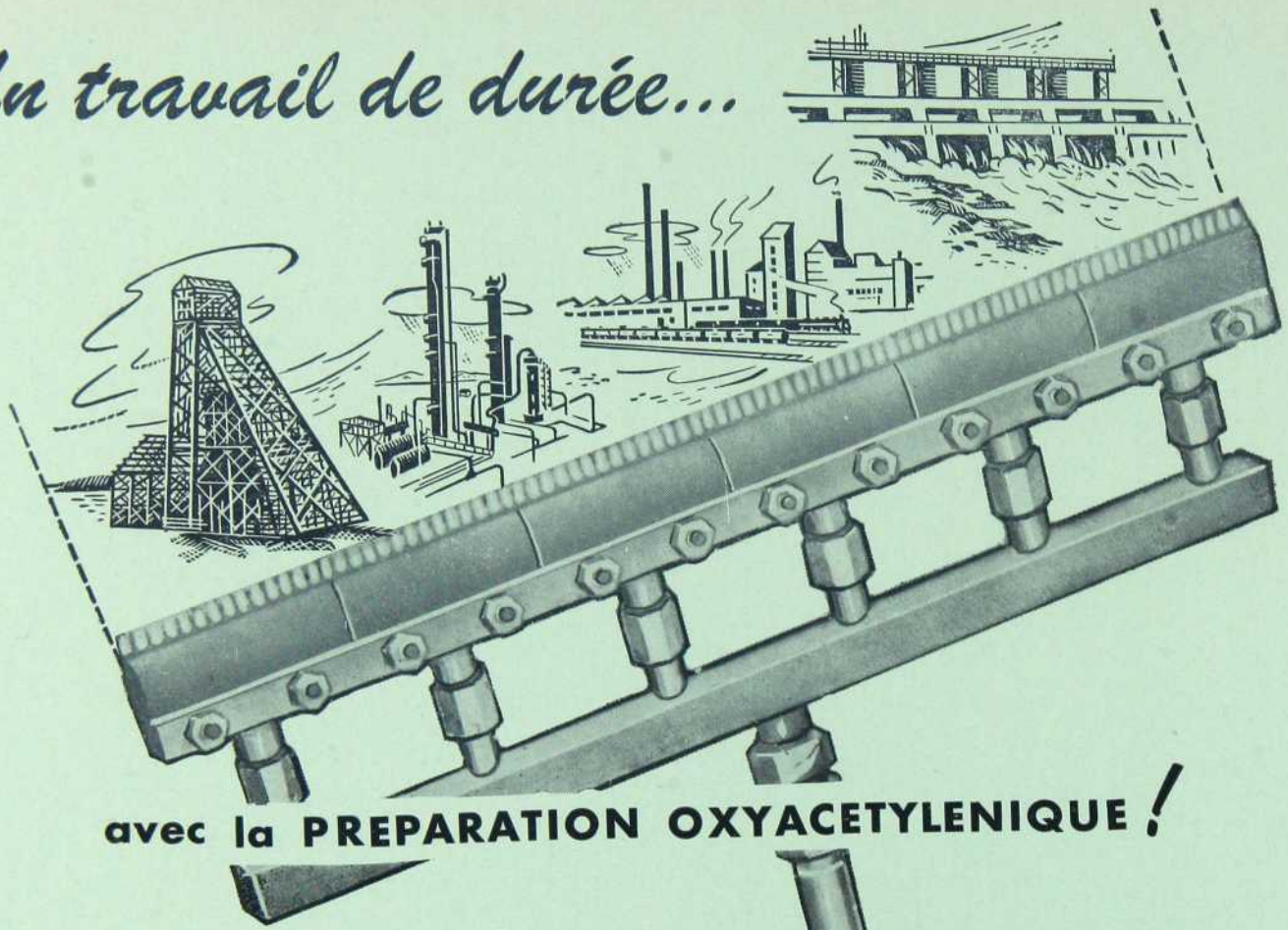
Téléphone : PLateau 9420

Adresse télégraphique : "GALLIA, MONTRÉAL"

BUREAU DE PARIS (France)

4, Place de l'Opéra - Téléphone : OPÉRA 08-08

Un travail de durée...



avec la **PREPARATION OXYACETYLENIQUE !**

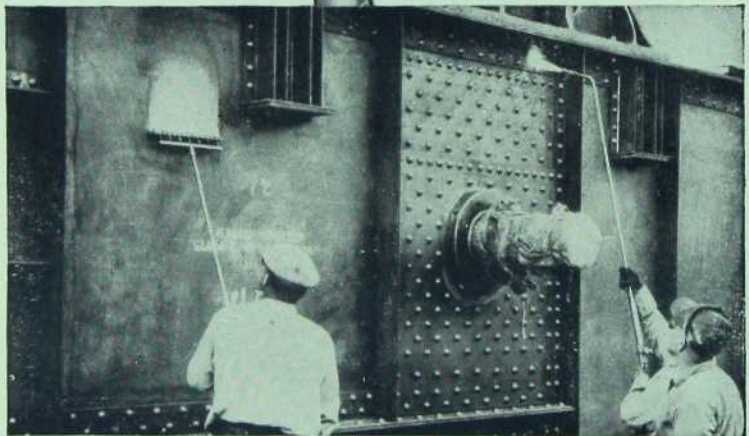
SIMPLE,

EFFICACE,

ÉCONOMIQUE

Pour les travaux d'entretien dans les mines, les usines, les chantiers maritimes, les centrales électriques, les barrages, les ponts — de fait, partout où une structure d'acier est exposée à l'humidité, à la vapeur, à la fumée, etc. — la **PREPARATION OXYACETYLENIQUE** est la méthode la plus moderne de nettoyage ou de préparation des surfaces d'acier pour le peinture.

Une flamme oxyacétylénique intense enlève la vieille peinture, la saleté, la rouille, décolle les écailles, les dartres, les boursouflures, chasse l'humidité. Il en résulte une surface parfaitement propre et sèche, formant un fond idéal pour la peinture et assurant une protection plus durable. L'outillage est standard, portatif et flexible.



Brûlage de la Peinture et Traitement de la Surface

Les surfaces planes sont traitées avec des buses ordinaires qui forment une rangée de petites flammes rapprochées comme les poils d'un pinceau. Il est possible de nettoyer de huit à quinze pieds linéaires à la minute avec de telles buses. Pour les coins, les têtes de rivets, les raccords et autres projections, une buse ronde ordinaire est employée.

L'opération est simple et n'exige que l'emploi d'un chalumeau oxyacétylénique et d'une brosse en fil de fer pour enlever les déchets. Ce procédé s'applique aux nouvelles comme aux vieilles structures. Son efficacité et son économie ont déjà été prouvées sur de nombreux genres de structures dans l'industrie en général.

Pour plus amples détails ou pour démonstrations, veuillez communiquer avec une de nos succursales.

Canadian LIQUID AIR Company
LIMITED

St. John's, Nfld. - Sydney - Halifax - Moncton - Quebec - Montreal - Toronto - Hamilton - London
Windsor - Winnipeg - Regina - Saskatoon - Calgary - Edmonton - Vancouver - Victoria

BULLETIN

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

MONTREAL

JANVIER 1950

No 516

Assemblée Générale Annuelle

Sommaire

Procès-verbal d'une Assemblée générale annuelle des membres actifs et adhérents tenue le 31 janvier 1950, à 4 heures 30, au Siège Social de la Compagnie, 429, avenue Viger.

Etaient présents : MM. G. P. Vinant, *Président* ; H. Lefèvre et H. Dolisie, *Vice-Présidents* ; A. Sutto, *Secrétaire* ; F. Ducros, *Trésorier* ; MM. A. Manchec, V. Panneels, A. Quédec, M. Quédrue, M. de Roussy de Sales, *Conseillers* ; MM. L. Baudouin, P. Brassac, E. Coullenot, G. Crozier, M. Dhavernas, L. Dufour, V. Durand, C. Farjon, E. Gagnan, B. Leclerc, H. Lecocq, A. Lot, M. Louis, H. de la Myre Mory, M. Nougier, J. Perdriau, B. de Massy, J. Saint-Loup, J. Vinant.

S'étaient excusés : MM. M. Aubry, A. Bertheau, G. Bou-lizon, G. Boussion, R. Charbin, P. Charton, J. Contat, E. Desnoux, G. Durand, R. Gens, A. Hadamar, E. Issalys, G. Lucas, M. Pasquin, A. Pony, R. de Roumefort, P. Sal-baing, G. Schaeffer, A. Tarut, P. Tisseyre, L. Vuillemot, H. de Lanauze, A. Welcker.

Monsieur Pierre Queuille, Conseiller Commercial de France au Canada, Monsieur Ernest Triat, Consul Général de France à Montréal, Monsieur Gérard Dubois, Attaché Commercial de France au Canada, Monsieur Humbert, Attaché Commercial de France à Ottawa, assistaient à cette réunion.

Le procès-verbal de l'Assemblée Annuelle précédente est lu par Monsieur Sutto, et adopté à l'unanimité sur proposition de Monsieur Lot, secondé par Monsieur Panneels.

Monsieur Ducros donne ensuite lecture de l'exercice financier 1949 qui est adopté à l'unanimité, sur proposition de Monsieur Louis, secondé par Monsieur Coullenot.

On passe ensuite à l'examen des questions diverses inscrites à l'ordre du jour.

S'adressant à Monsieur Queuille, le Président demande s'il ne serait pas possible d'obtenir auprès de l'Office du

Assemblée Générale Annuelle	1
Rapport du Président	2
Allocution de M. le Conseiller Commercial	5
Douanes canadiennes	7
Articles prohibés à l'importation	7
Articles rayés du contrôle de l'exportation	9
Rétablissement de droits	11
Douanes françaises	11
Concessions tarifaires	11
Comptes "Capital"	11
Prix et production	13
Mouvement de la population et influence sur le marché intérieur	13
Les causes de la prospérité américaine ..	15
La Chambre de Commerce Française reçoit S. E. l'Ambassadeur de France ..	19
Impression d'un voyage en Europe	21
Conseil supérieur des Français de l'étranger	22
Canada 1950	25
Informations diverses	27
Liste des Membres	28

Contrôle des Changes, des délais de paiements plus longs, surtout en ce qui concerne les marchandises en consignation. Il fait valoir que la situation du Canada est assez spéciale, puisque le port de Montréal est fermé au trafic pendant l'hiver, obligeant ainsi beaucoup d'importateurs à stocker leurs marchandises pendant une période plus longue que de coutume.

Le Conseiller Commercial suggère qu'une lettre, à laquelle il donnerait son appui, lui soit adressée à cet effet, et souligne que la tendance de l'Office des Changes est favorable à tout ce qui peut augmenter les exportations vers la zone dollar.

Abordant la question du Conseil Supérieur des Français de l'Étranger, le Président donne lecture des statuts de cet organisme, et demande à ce que l'on procède à l'élection de 3 délégués pour le collège électoral, le 4^e devant être élu par la section de l'Ontario.

A l'issue du vote secret, MM. Lefèvre, Louis et Sutto ont été élus délégués.

Poursuivant l'ordre du jour, le Président, Monsieur G. P. Vinant se lève, et présente son rapport annuel.

Monsieur le Consul Général,
Monsieur le Conseiller Commercial,
Messieurs les Attachés Commerciaux,
Messieurs et chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous présenter le 64^{ème} Rapport Annuel de notre Chambre de Commerce Française au Canada. Il constitue une revue sommaire des principaux événements économiques qui se sont déroulés pendant l'année 1949, tant au Canada qu'en France, et à la lumière de ces faits saillants, j'essaierai d'en dégager quelques pronostics pour l'avenir.

Je m'excuse à l'avance de ne pouvoir vous donner aujourd'hui des chiffres et statistiques précis concernant les douze mois de l'année écoulée, mais ces renseignements apparaîtront dans notre prochain Bulletin, dès que nous les recevrons.

Au Canada, l'année 1949 refléta une grande activité. La production industrielle a atteint son plus haut niveau d'après-guerre, et si, vers la fin de l'année, on constate un certain ralentissement des affaires, cela est dû principalement aux contractions des exportations, à la suite du changement de la parité des monnaies.

Le rendement des mines par rapport à 1948 fait apparaître une augmentation d'environ 12 pour cent, atteignant une production de plus de \$900 millions.

Pour l'agriculture, dans l'ensemble, l'année fut assez bonne, malgré une sérieuse réduction de certains marchés d'exportation. On estime la moisson à 16 pour cent au-dessous de 1948, atteignant toutefois en valeur près d'un milliard et demi de dollars.

L'industrie de la pâte à papier s'est maintenue au même niveau que l'an passé, c'est-à-dire, sa production atteignant \$810 millions. Cependant le fléchissement des exportations de bois de charpente et de construction a eu une influence défavorable sur l'exploitation forestière.

Les pêcheries accusent une diminution de 10 pour cent, s'élevant en valeur à \$53 millions.

L'industrie du bâtiment, par contre, n'a cessé de montrer un progrès important. La valeur des contrats de construction dépasse un milliard de dollars, soit plus de 20 pour cent par rapport à 1948. Il est intéressant de noter que les contrats relatifs à la construction de maisons d'habitation se sont élevés à \$464 millions, permettant ainsi d'améliorer sensiblement la crise du logement. Les matériaux de construction et la main-d'oeuvre sont beaucoup plus faciles à trouver cette année et l'encouragement fourni par des prêts à des taux peu élevés devrait permettre de maintenir ce genre de construction à un niveau satisfaisant pour l'année en cours.

L'industrie de l'aluminium accuse un progrès considérable, en produisant 2 millions de livres par jour, soit le quart de la production mondiale.

Pour les automobiles, une production accrue permet de livrer 280,000 voitures et camions. L'industrie chimique demeure toujours aussi active. Une mention spéciale doit être faite à l'égard de l'industrie textile qui occupe le premier rang des industries essentielles de ce pays. Sa production étant à elle seule supérieure en valeur à celle de la récolte de blé.

L'expansion industrielle du Canada avance à une allure prodigieuse depuis deux ans; quelque 260 nouvelles usines ont été établies dans ce pays, dont 180 sont des succursales d'entreprises américaines bien connues.

L'un des aspects les plus brillants de l'ensemble de l'évolution économique canadienne consiste dans l'expansion continue de la production du pétrole dans les Provinces de l'Ouest, principalement dans l'Alberta, à un degré tel que la production couvre déjà 21 pour cent de l'usage domestique. Les réserves estimées à ce jour dépassent 1 milliard de barils. Quant à la production de l'énergie hydro-électrique, elle aura probablement atteint un nouveau sommet au cours de 1949, s'élevant à environ 47 milliards de k.w.h.

La situation bancaire reflète que les disponibilités du public ont atteint un nouveau record. D'autre part, le remboursement d'épargne obligatoire en temps de guerre par le Gouvernement Fédéral, ajouté à une légère réduction d'impôts sur le revenu, ont mis en circulation des centaines de millions de dollars, permettant un pouvoir d'achat plus élevé au moment même où les affaires commencent à devenir difficiles.

Nous ne pouvons passer sous silence les progrès considérables réalisés depuis plusieurs années par la province de Québec, principalement dans le domaine économique, contribuant ainsi d'une façon sensible à la prospérité générale du Canada. Malgré son développement industrielle et l'exploitation de ses richesses forestières et minérales, la Province de Québec n'en est pas moins demeurée très agricole, permettant de maintenir une meilleure stabilité dans son économie.

Québec produit plus de la moitié de l'énergie hydro-électrique disponible dans tout le Canada. L'exploitation des mines a été très active pour l'or, l'argent, le cuivre et le zinc. Seule la production de l'amiante a diminué, à la suite d'une grève prolongée des mineurs.

Enfin de vastes gisements de fer au Labrador et de titane dans la région du Havre St-Pierre seront bientôt mis en exploitation et l'on espère trouver aussi d'importants dépôts de

manganèse, minéral très recherché par l'industrie métallurgique.

L'industrie manufacturière de la Province de Québec a tellement progressé que l'on estime à \$3 milliards la valeur brute de sa production, soit, environ le tiers de la valeur totale de la production canadienne. Comme vous le voyez, il était juste de rendre hommage au développement de cette province si amie de la France.

L'événement monétaire important de 1949 a été la dévaluation du dollar canadien, le 17 septembre dernier, lorsque son cours s'établissait à 10 pour cent au-dessous du dollar américain.

Afin de tirer une conclusion de ces quelques remarques générales sur le Canada, signalons que pour la première fois depuis la fin de la guerre, quelques légers indices d'inquiétude percent à l'horizon de cette nouvelle année. La principale cause de soucis est évidemment la diminution du commerce d'exportation vers la zone Sterling, due surtout à la réduction des achats anglais des produits de l'agriculture. Tant que les industries d'exportation s'efforceront de résoudre les problèmes du cours instable des monnaies, le chômage ne pourra qu'augmenter, ce qui aura des répercussions défavorables sur le commerce de détail et la production en général. Le Gouvernement d'Ottawa tente par tous les moyens de stimuler l'exportation, même au prix de subsides accordés pour certaines marchandises expédiées sur le marché Britannique, et du succès de cette tentative dépendra dans une large mesure la continuation de la prospérité.

Il est rassurant de penser que le léger ralentissement des affaires observé aux Etats-Unis l'année dernière n'a été que passager et que depuis quelques mois, l'aspect général des affaires dans ce pays est beaucoup plus encourageant. Il est logique de croire que ceci est un heureux présage pour l'économie canadienne en 1950, puisque les destinées économiques du Canada et des Etats-Unis ont toujours réagi de façon à peu près identique.

Et maintenant, si vous le voulez bien, étudions brièvement le redressement économique de la France. D'après le Revue de la Documentation Française, nous constatons que quatre ans après la fin de la deuxième guerre mondiale, la production industrielle a atteint le niveau le plus élevé qu'elle ait jamais connu, celui de 1949. L'agriculture, disposant d'un parc de machines beaucoup plus nombreux que celui d'avant-guerre, a obtenu en 1948 et 1949 de très belles récoltes, atteignant, pour les céréales notamment, des rendements jusqu'ici inconnus qui témoignent d'une rénovation des techniques agricoles.

Sur le plan financier, un effort cohérent de stabilisation s'est appliqué à mettre un frein aux désordres de l'inflation et à réaliser en partie l'équilibre des revenus et des dépenses de la nation, seul garant valable du maintien de la stabilité des prix et des revenus privés. Enfin, le profond déséquilibre de la balance française des paiements a été réduit dans une large mesure. La France couvre par ses exportations les trois-quarts environ de ses achats à l'étranger.

Cependant, pour que l'économie française continue à progresser, il ne faut pas que cesse un effort d'équipement

et de rationalisation de la production, qui a été le grand facteur de ses succès d'hier. Un coup d'oeil sur les travaux effectués et les résultats obtenus dans les pays voisins montre que notre pays est loin d'être sur-équipé. Le Plan Monnet prévoyant une modernisation de notre équipement industriel est pleinement engagé et nous espérons que les progrès techniques en cours permettront à la France d'atteindre avant trois ans les objectifs qu'elle s'est fixés: l'élévation du niveau de vie de sa population, le plein emploi de sa main-d'oeuvre et son indépendance économique, bref, la possibilité de vivre du produit de son travail au rythme du monde moderne.

Citons maintenant les principaux progrès économiques de 1949:

Dans les charbonnages, malgré l'effort de nos mineurs, la consommation du charbon a toujours dépassé la production, mais la part du charbon américain importé après la Libération, qui s'élevait à 75%, a pu être ramenée à 32%.

L'insuffisance d'énergie électrique est le dernier obstacle matériel qui s'oppose au développement de notre puissance industrielle et freine la modernisation du pays. De nombreux barrages et centrales hydro-électriques sont en construction et notre objectif pour 1950 prévoit une production de 35 milliards de k.w.h.

Les chemins de fer français ont continué d'améliorer leur matériel et d'accroître le trafic des voyageurs et des marchandises. La flotte de commerce française a pratiquement retrouvé son tonnage d'avant-guerre, soit 2 millions 690,000 tonneaux. De même, la reconstruction des ports a été l'un des facteurs principaux de la rapidité de notre redressement. Ainsi, Marseille devient le premier port maritime de France et a dépassé en 1949 son trafic marchandise d'avant-guerre, soit, plus de 10 millions de tonnes.

Nos industries textiles, métallurgiques, chimiques et agricoles, continuent leur développement. Quant à l'industrie du bâtiment, celle-ci s'attaque maintenant à la reconstruction des maisons d'habitation, ce qui nous laisse espérer une amélioration de la crise du logement, provoquée par les terribles destructions de la guerre.

Enfin, il ne faut pas oublier les revenus provenant du tourisme, puisque ceux-ci constituant une exportation invisible, nous permettent d'améliorer sensiblement notre balance commerciale. Il y a eu près de 3 millions de visiteurs étrangers en 1949, dont 210,000 Américains et Canadiens, et les recettes estimées pour 1949-50 s'élèvent à 55 milliards de francs résultant de la conversion des devises étrangères.

Durant l'année 1949, l'indice des prix industriels est demeuré pratiquement stable, aux alentours du coefficient 21 par rapport à 1 en 1939. La lutte contre le danger d'inflation a été la préoccupation constante des derniers gouvernements. Malgré cela, nous avons dû dévaluer deux fois notre monnaie en avril et en septembre. Au cours de la dévaluation du mois de septembre, le dollar américain a été fixé à un taux unique de 350 francs, et le dollar canadien à une valeur inférieure de 10%, soit 315 francs, permettant ainsi de supprimer les cours moyens adoptés l'an dernier entre le cours officiel et le cours libre, qui étaient bien souvent une entrave à nos exportations.

Durant le mois d'octobre dernier, les chiffres du commerce extérieur de la France marquaient une nette amélioration des échanges qui se traduit par une balance créditrice de 857 millions de francs, fait qui ne s'était pas produit depuis 1926. Ce résultat est dû à une diminution des importations françaises, notamment en ce qui concerne les laines et cotons bruts, et également à un accroissement des exportations, en tonnage et en valeur. Toutefois, le déficit commercial reste élevé sur la zone dollar où les exportations françaises ne couvrent que 15% environ des importations.

Les échanges commerciaux entre la France et le Canada pour les onze premiers mois de 1949 sont les suivants en chiffres ronds :

Importations françaises au Canada : \$12 millions, contre \$11,600,000 en 1948. *Exportations canadiennes* vers la France : \$35 millions, contre \$92 millions en 1948. Cette baisse importante de l'exportation canadienne vers la France provient de la diminution de nos achats en matériaux et équipement, que nous avons dû nous procurer depuis la fin de la guerre, pour nous permettre un redressement rapide de nos industries de base. De toute façon, notre balance des comptes est encore très déficitaire.

Pour ne parler que de nos importations, il est curieux de noter les faits suivants: d'une part, au mois de décembre dernier, la France ayant fait honneur à ses engagements, a effectué un paiement de 12 millions de dollars environ, constituant l'intérêt et l'amortissement du prêt consenti par le Canada il y a trois ans, ce qui revient à dire que l'avantage en devises que nous aurions pu tirer de nos importations se trouve donc annulé.

D'autre part, de 1939 à nos jours, l'indice des prix de vente en France étant passé de 1 à 20 et la valeur du dollar pendant cette même période s'étant élevée de 1 à 10, l'augmentation des prix français est pratiquement passée du simple au double. Dans ces conditions, nos exportations s'élevant à \$12 millions correspondent à celles d'avant-guerre, qui s'élevaient à \$6 millions.

D'après Monsieur Mackenzie, Sous-Ministre du Commerce au Canada, "si toutes les devises étaient librement convertibles, son pays ne se préoccuperait pas autant de la source de ses importations; mais, malheureusement, les devises ne sont pas convertibles, en général, et pour quelque temps à venir, il va falloir, dit-il, nous occuper des diverses balances bi-latérales qui composent notre commerce". Il va donc s'en dire que, de notre côté, nous devrions pouvoir exporter vers le Canada en valeur autant de marchandises que celles que le Canada nous fournit actuellement et par là même améliorer notre balance des comptes.

Du côté français, que pouvons-nous faire? Essayer d'abord de maintenir, et, si possible, d'abaisser nos prix de vente; conserver à nos produits d'exportation une qualité irréprochable, et s'appliquer à obtenir des délais de livraison aussi courts que possible.

Du côté canadien, il serait nécessaire d'obtenir un abaissement tarifaire, ce qui nous permettrait de vendre des produits français en plus grande quantité et à un prix mieux en rapport avec le pouvoir d'achat des Canadiens. Cet abaissement des droits de douane devrait porter principalement

sur les produits qui ne concurrencent nullement ceux manufacturés au Canada. Etant donné que la plupart de nos articles d'exportations ne sont pas des produits de première nécessité, le facteur prix joue un grand rôle dans l'augmentation de leurs ventes.

En résumé, tant au Canada qu'en France, l'année 1949 fut une année de progrès et de paix.

Pour l'année présente, il est à prévoir, du côté canadien, un ralentissement dans leurs exportations pouvant entraîner ainsi une certaine crise de chômage dans l'industrie, ce qui nous laisse entrevoir des affaires plus difficiles.

Du côté français, si la stabilité des prix peut se maintenir, il n'est pas douteux que notre production n'ayant pas encore atteint son maximum, nous puissions, dans ce cas, développer très sensiblement nos exportations, améliorant ainsi notre situation financière. Pour nous aider dans cette voie, il serait certes très utile de constituer en France un "Comité franc-dollar canadien", à l'instar de celui qui vient d'être formé pour favoriser les exportations françaises aux Etats-Unis, et d'autre part, de créer un organisme canadien semblable à l'Office du Commerce entre le Canada et les pays sterling, fondé l'an dernier dans le but de développer les exportations britanniques.

Je terminerai, mes chers collègues, en vous disant que l'année 1949 a été l'une de celles qui a réflété la plus grande activité de notre Chambre et que nous avons la satisfaction de comprendre en cette fin d'année plus de 400 membres, se répartissent comme suit: au Canada: 92 membres actifs et 122 membres adhérents; en France: 190 membres adhérents.

Ces chiffres vous donnent la preuve de notre vitalité et de l'intérêt que semblent apporter à notre organisation les Canadiens et les Français désireux de maintenir une parfaite harmonie dans des relations tant commerciales qu'intellectuelles de nos deux pays.

Notre secrétariat a fourni un effort considérable, soit en répondant à plus de 3,000 lettres, demandes de renseignements, enquêtes, etc., soit, en publiant régulièrement notre Bulletin et nos communiqués mensuels, permettant ainsi de documenter d'une manière précise les exportateurs français et de donner à leurs offres de vente la plus large diffusion possible auprès des acheteurs canadiens et des principales Chambres de Commerce du Canada.

Notre section de l'Ontario, présidée par Monsieur J. Reissman, a fait preuve d'une grande activité au cours de l'année écoulée et nous sommes convaincus de l'importance que cette section pourra jouer dans cette Province, l'une des plus riches du Canada. Au mois de mai prochain, Monsieur Jean Monnet, Commissaire du Conseil Economique National de France, a été invité à inaugurer officiellement la Foire Commerciale Internationale de Toronto.

Nous avons eu également l'honneur d'accueillir à Montréal de nombreuses personnalités de passage telles que le Président Robert Schumann, Ministre des Affaires Etrangères, et Monsieur de Boissieu, Conseiller référendaire à la Cour des Comptes, Directeur des relations commerciales avec le continent américain. Parmi les réunions les plus réussies, je citerai le déjeuner offert le 29 novembre à Son

Excellence Monsieur Hubert Guérin, notre nouvel Ambassadeur au Canada.

En votre nom à tous, mes chers collègues, je prierais notre Consul Général de France ici présent, de bien vouloir renouveler à Son Excellence Monsieur Guérin, nos meilleurs vœux et sentiments de respectueux attachement.

Le rayonnement de notre Chambre de Commerce Française au Canada n'a été possible que par l'étroite collaboration et la compréhension qui ont toujours régné entre nos représentants officiels et nos membres. Je me dois d'adresser nos plus sincères remerciements à Monsieur Pierre Queuille, notre Conseiller Commercial, à Messieurs Gérard Dubois et Jacques Humbert, Attachés Commerciaux de France, sans oublier leur adjoint si actif Monsieur Bernard de Roussy de Sales. J'ajouterai également que la présence du Consul Général de France, Monsieur Triat, à la plupart de nos réunions, est un témoignage de l'intérêt et de l'amitié qu'il a toujours bien voulu nous apporter.

Je tiens à assurer également de ma plus vive reconnaissance mes collègues du Conseil d'Administration et tous les membres en général, Français et Canadiens. Chacun de nous a contribué à l'essor continu de notre Chambre et nous avons l'impression que créer et s'entraider, constitue le but de notre association afin de permettre à la France de se faire mieux connaître et aimer dans ses meilleurs artisans.

*
* *
*

L'assemblée applaudit vivement le rapport qui lui a été lu, et l'approuve à l'unanimité.

Le Président prie alors Monsieur Queuille de bien vouloir prendre la parole. Monsieur Queuille après avoir remercié le Président, déclare :

Monsieur le Consul Général,
Monsieur le Président,
Messieurs,

Je veux exprimer mes remerciements au Président Vinant, et je lui dirai combien la conférence qu'il a prononcée, qu'il a voulue si précise et si documentée, a eu pour moi un côté émouvant puisque, dans l'esprit de son auteur, celle-ci devait marquer la fin de ses fonctions.

Il n'est pas exagéré, je crois, de dire, Monsieur le Président, que vous avez mérité le titre de deuxième fondateur de cette Chambre si l'on mesure l'oeuvre de reconstruction qui s'est faite. A la fin des hostilités, la Chambre ne sortait pas d'un deuxième néant ; il importait d'en rebâtir les assises mêmes : rassemblement des anciens membres et recrutement des nouveaux, organisation d'un secrétariat, installation définitive dans cet immeuble. De surcroît, avec l'aide de vos si actifs vice-présidents et des membres du bureau, vous avez su étendre le champ d'action et réussi à donner à cette Chambre des attraits nouveaux. Votre filiale de Toronto a été recrée et, en installant un bureau à Paris, vous avez rattaché la Chambre à la chaîne de nos grands groupements professionnels.

Dans ce discours, Monsieur le Président, vous avez encore voulu désigner à la Chambre de nouveaux objectifs dont le choix me paraît particulièrement heureux.

Vous nous avez aussi — exactement — décrit la situation en France. En écoutant cette minutieuse analyse, j'ai pu retrouver les éléments qui justifient, dans le domaine économique, l'impression d'optimisme que je ramène moi-même de mon récent voyage — optimisme ressenti actuellement, je crois, en France même.

C'est là, je pense, l'impression qui s'oppose le plus fortement à celles que l'on pouvait recueillir il y a quelques années.

La France a renoncé à attendre une spirale inflationniste pour croire à une stabilité du moins approximative des prix.

Elle a cessé de spéculer sur une monnaie fondante pour accorder une confiance, certes encore peu stable, dans la valeur de son franc. Et par un complément naturel, avec cette stabilité désormais admise dans les prix et la monnaie, s'amorce, dans les milieux d'affaires et aussi dans l'opinion publique, une foi nouvelle dans l'expansion économique française.

Cet essor des industries est animé et financé par les moyens du plan Monnet mais il trouve aussi dans les initiatives réfléchies des hommes d'affaires un mobile puissant désormais.

Les réserves de Sociétés Industrielles constituées grâce aux bonnes affaires qui ont été faites cette année se réinvestissent dans un auto-financement et ces mêmes capitaux sont souvent aussi répandus dans l'Empire Français pour l'installation de filiales ou d'entreprises. L'homme d'affaires pense à l'Empire Français plus qu'il ne l'a, je crois, jamais fait dans le passé.

Dans le domaine même des échanges extérieurs, qui est le domaine d'activités intéressant plus particulièrement cette Chambre, se manifeste aussi, — je veux vous en donner l'assurance — un renouveau d'énergie. A ne considérer, d'abord, que les mouvements financiers, il est remarquable de voir combien nos banques et nos compagnies d'assurance témoignent du souci de procéder à des installations nouvelles jusque dans les parties les plus éloignées du monde.

Pour le commerce extérieur proprement dit, Monsieur le Président, vous avez donné des chiffres qui témoignent aussi de ce regain d'activité. Reprenant ces statistiques dans une comparaison nouvelle, je dirai que les ventes françaises, alors qu'elles payaient les achats français seulement pour 22% en 1926, et pour 42% en 1947, ont atteint, durant les mois de 1949, à des chiffres qui les situent dans des proportions de 60 et 80 p.c. En octobre était même atteint le pourcentage, certes peut-être anormalement gonflé, de 95 p.c.

Un tel rétablissement, qui semblait prendre une forme définitive lorsque je séjournais en France, frappait vivement les esprits. Des faits nouveaux ou mieux précisés entretenaient encore l'impression d'optimisme. Ainsi, avec cette nation récemment constituée qu'est le Pakistan, un accord, qui était la conclusion de négociations survenues depuis 2 ans, venait d'être signé. Par lui s'ouvrait un marché pour les textiles français de l'ordre de 3 millions de dollars et se définissait un débouché possible de 150,000 tonnes de produits sidérurgiques. Avec l'Argentine, pays si important pour nos approvisionnements en certaines matières premières, telles que les peaux brutes et les céréales secondaires, et où

les ventes françaises en 1947 n'excédaient pas 4 milliards de francs et laissaient un redoutable déficit, les récents agréments qui ont été conclus prévoient le chiffre de 15 milliards. De surcroît, la structure même de cet accord revient à rétablir en France des places de négoce internationaux et de réexportation.

Un autre fait, assurément le plus voyant de tous, consiste dans l'essor et la transformation simultanés de nos échanges avec les pays d'Europe.

La fin de l'année écoulée a vu réellement certaines réalisations découlant de l'action si persévérante entreprise à la faveur de l'Aide Marshall. Des Comités comme ceux des produits chimiques, du charbon, des textiles, de l'électricité, mettent réellement au point pour tous les pays d'Europe des approvisionnements collectifs en matières premières et recherchent une harmonisation dans la structure des grandes industries. Si puissante est l'action de ces comités qu'il est désormais difficile pour un pays européen de rechercher une solution dans l'ordre économique à l'état isolé.

C'est à la faveur de cette structure d'ensemble, dont le montage est déjà en partie réalisé, qu'il a été possible de recréer une large zone de commerce libre entre les pays d'Europe.

Prise dans ce mouvement qu'elle a d'ailleurs vivement favorisé, la France, à la date du 15 décembre, libérait les échanges, c'est-à-dire supprimait les contingents vis-à-vis des autres pays européens pour 52% des produits agricoles, 58% des matières premières et 54% des produits manufacturés. Elle se réservait, de surcroît, de pousser plus avant cette évolution dans des négociations séparées, d'une part, vis-à-vis de la Belgique et de la Hollande, d'autre part de l'Italie.

Le résultat de cette politique, qui pouvait, paraître audacieuse, a été que notre pays qui, en 1948, supportait vis-à-vis du restant de l'Europe un déficit de 133 millions de dollars, voyait, à la fin de l'année 1949, ses échanges à l'état d'équilibre; en fait, ils accusaient même un léger crédit de 20 millions de dollars.

Dans ce commerce français, un déséquilibre reste encore à surmonter, il est vrai, du fait que les ventes françaises dans la zone dollar ne paient les achats que pour 30%. Ainsi, l'essor de notre commerce sur l'Amérique du Nord reste maintenant le dernier objectif important à atteindre et les préoccupations des milieux dirigeants français, désormais concentrées sur ce problème, ont été pour moi, Messieurs, l'une des impressions marquantes de mon voyage.

On convient que, pour ce redressement, des moyens extraordinaires doivent être mis en oeuvre. Il est reconnu qu'un essor sur ce marché américain est souvent conditionné à des moyens publicitaires, à des installations sur place, à des fonds de trésorerie qui ne peuvent se matérialiser qu'à la faveur d'un change largement consenti de francs en dollars américains ou canadiens. Il est admis aussi que l'ouverture de débouchés dans la zone dollar — intéressant la collectivité française plus qu'une firme particulière — les risques encourus doivent, pour une large part, être supportés par la collectivité même; des projets d'Assurance-Exportation établis selon ce principe seront prochainement soumis au vote de l'Assemblée. Et il est encore envisagé de demander

à celle-ci que le coût d'études de marchés particulièrement approfondies soit pris en charge par nos Finances Publiques.

Enfin, il est remarquable, et j'ai le plaisir de le dire devant cette Chambre, que les grands groupements français d'affaires et les services officiels aient pu arriver, sur ces thèmes, à la plus étroite collaboration. Ils se sont aussi préoccupés de réunir les firmes par grands types d'industries de façon à faire figurer celles-ci sur les marchés d'Amérique dans les ordres de grandeur nécessaire. C'est en particulier dans les diverses branches de l'industrie textile que ces sortes de regroupement semblent le plus près d'être déjà réalisés.

Messieurs, quelle que puisse être l'action définitive, à partir des projets que je vous ai décrits, il reste que les préoccupations en matière de commerce extérieur se concentrent maintenant surtout sur les débouchés en Amérique, et je ramène de mon séjour en France le plus sérieux espoir que les résultats s'enregistreront dans les statistiques des prochaines années.

En ce qui concerne notre expansion commerciale dans l'année qui s'achève, il faut sans doute attendre que les documents douaniers aient été publiés pour porter des appréciations avec toutes leurs nuances. J'ai cru intéressant d'établir une comparaison, même imparfaite, entre les statistiques douanières françaises connues de novembre 1948 et de novembre 1949. En novembre 1948, les ventes françaises ont été de 178 millions de francs; en novembre 1949, de 320 millions de francs. L'impression, peut-être la plus intéressante que l'on recueille de ce sensible accroissement des échanges, c'est le développement brusque de certains marchés: les ventes de produits chimiques ont doublé, celles des ouvrages de cuir et peau ont triplé, celles de bonneterie ont sextuplé; certains marchés nouveaux ont apparu et pris immédiatement des positions voyantes: les voitures automobiles pour 32 millions de francs, la bijouterie et joaillerie pour 4 millions de francs. Et je conserve l'espoir que, dans les statistiques de l'année qui commence, s'inscrira l'ouverture de nouveaux débouchés, suite logique — ou du moins qui devrait l'être — des voyages d'enquête au Canada, qui ont été organisés récemment par certaines de nos grandes firmes: Davum, St-Gobain, Francolor et, bientôt, Ugine.

Ces voyages, Messieurs, témoignent de l'intérêt nettement accru dont font preuve les industriels français pour le marché canadien. Cette même impression, je l'ai aussi recueillie en France. A une conférence de la Chambre de Commerce de Paris, à une réunion et à un déjeuner du Comité du Patronat Français, j'ai eu le sentiment que toutes les grandes branches de l'industrie française se préoccupaient actuellement d'accentuer leur expansion au Canada. Et je ne peux que reprendre, devant les membres canadien et français de cette Chambre, une pensée du Professeur André Siegfried: "La France, après un oubli séculaire, a redécouvert le Canada depuis la fin du XIXème siècle, et y a apporté un intérêt qui ne s'est pas démenti."

Cette allocution reçoit de vifs applaudissements de la part de l'Assemblée.

Le Président remercie Monsieur Queuille, et prie Monsieur Triat de bien vouloir dire quelques mots.

Le Consul Général de France à Montréal remercie l'Assemblée de l'honneur qui lui est fait, et adresse à la Chambre de Commerce et à son Président, toutes ses félicitations pour les succès multiples remportés dans le développement des échanges commerciaux entre la France et le Canada, et souligne l'étroite collaboration qui existe entre le Consulat et la Chambre de Commerce. Il fait également état des nombreux Français qui ont pu trouver un emploi grâce à l'intervention de la Chambre; c'est ainsi que le nombre des personnes secourues a diminué de 50% en 1949.

Monsieur Triat rappelle que l'une des tâches de la Chambre, et ce n'est pas la moindre, a été et sera de resserrer les liens entre ces deux pays que nous aimons tant, le Canada et la France.

*
* *
*

Monsieur Dolisie, Vice-Président se lève alors, et prend la parole :

"Je crois me faire l'interprète de tous mes collègues, en déclarant regretter que Monsieur Vinant termine ses fonctions de Président qu'il a assumées pendant 5 ans. Depuis la fin de la guerre, il a rétabli la Chambre de Commerce sur une base solide. Je propose donc la motion suivante : La Chambre de Commerce Française au Canada est reconnaissante à Monsieur Vinant de l'oeuvre qu'il a accomplie pendant ses cinq années de présidence, et lui adresse ses chaleureuses félicitations." La motion est secondée à l'unanimité.

La Séance est suspendue momentanément.

A la reprise, Monsieur Nougier occupe le fauteuil présidentiel pendant que les élections ont lieu au scrutin secret, ainsi que le prescrivent les statuts, article XI.

Le dépouillement des votes donne les résultats suivants :

Président : MM. Henri Dolisie
Vice-Présidents : Henry Lefèvre
André Quédec
Secrétaire : André Sutto
Sec. Adjoint : André Hadamar

Conseillers : MM. A. Bertheau, L. Baudouin, M. Dhavernas, F. Ducros, A. Manchec, M. Quédrue, E. Rivière, M. de Roussy de Sales.

Conseil d'Arbitrage : MM. M. Aubry, E. Coullenot, P. Cangardel, J. Contat, J. de Vienne, G. Durand, V. Durand, A. Lot, G. Lucas, B. de Massy, R. de Roumefort, J. Vinant.

Monsieur Georges Vinant a été élu Membre d'Honneur à l'unanimité, en reconnaissance des cinq années d'effort couronnées de succès, pendant lesquelles il a présidé le Conseil.

Monsieur Nougier cède alors le fauteuil présidentiel à Monsieur Dolisie qui déclare :

"Je vous remercie de m'avoir amené à cette présidence, et je vous dirai que je vais prendre une succession qui me paraît assez lourde, et que je suis un peu inquiet de la tâche que j'aurai à remplir. J'espère qu'avec le concours de tout le monde, nous arriverons tout de même à faire progresser la Chambre de Commerce avec le même succès et la même efficacité."

La Séance est levée à 6 heures 30.

Douanes canadiennes

Articles prohibés à l'importation

Nous publions ici la liste des articles prohibés à l'importation en vertu de la loi d'urgence sur la conservation des devises (11-12 Georges V) — telle qu'elle apparaît au 1er janvier 1950, à la suite des levées de restrictions à l'importation successives.

Nous rappelons à nos lecteurs que la liste complète avait été publiée dans le No 512 — Janvier 1949 — les levées de restrictions ont été publiées dans le No 513 — Avril 1949.

Documents de base : Loi d'urgence sur la conservation des devises (Annexe 1) après amendement. Série D No 143 supplément No 3, D No 142 supplément No 1, D No 141 suppléments Nos 35, 38, 40, 41, 42, 43.

ANNEXE I Articles prohibés

Numéro tarifaire	Désignation
ex 7	Porc frais.
ex 10	Porc préparé, ou en conserve, jambon, bacon, etc.
79b	Fleurs et feuillage, naturels, coupés, en gerbes, en bouquets ou non, n.d.
89	Légumes, préparés, dans des boîtes ou autres contenants hermétiques.
90e	Légumes, gelés.
91	Soupes, rouleaux, tablettes ou cubes de soupe,

	ou toutes autres préparations pour la soupe, n.d.
99b	Fruits, tapés, desséchés, évaporés ou déshydratés, n.d.
99d)	Dates, séchées, non dénoyautées.
ex 99e {	
99g	Abricots, nectarines, poires et pêches, tapés, desséchés, évaporés ou déshydratés.
ex 104a)	Pulpe de fruit, autre que la pulpe de passiflore, avec du sucre ou non, et fruits, broyés ou gelés.
ex 105 {	
ex 179	Étiquettes pour boîtes à cigares, pour fruits, légumes, viandes, poissons, confiseries ou autres marchandises ou produits. (1)
ex 184d)	Publications périodiques, non reliées ou reliées, en papier, consistant principalement en littérature d'imagination ou en matière imprimée de nature semblable, y compris les récits policiers, récits appelés "sex stories", récits dits "Western", et récits prétendus véridiques ou de confession, et publications, non reliées ou reliées en papier, communément appelées "comics", mais à l'exclusion des suppléments reconnus employés avec les journaux.
ex 169	
ex 170 }	
ex 171	
ex 184a	
	Toutefois, la décision du ministre du Revenu national, quant au point de savoir si

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

NEW YORK • PLYMOUTH • LE HAVRE



10 février - "ILE DE FRANCE"
 6 mars - "DE GRASSE"
 11 mars - "ILE DE FRANCE"
 29 mars - "ILE DE FRANCE"

SAINT JOHN (N.B.)

vers le 14 février - "ROUEN"

Service de fret mensuel

AGENTS: Furness, Withy & Co. Ltd, Montréal

Renseignements auprès des agences de tourisme, ou de

French Line

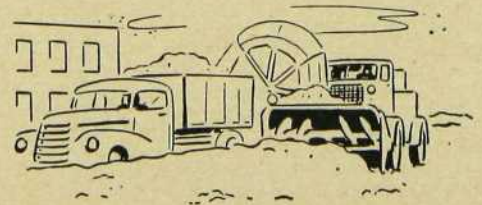
1196 Place Phillips - Montréal



SICARD

*L'équipement idéal
 au service du public*

Chasse-neige SNOW MASTER Junior Arrosoir MASTER FLUSHER
 Camion à ordures SANIVAN Chasse-neige SNOW MASTER
 Camions SICARD avec traction 2 roues et traction 4 roues



SICARD, INC.

2055 RUE BENNETT • MONTRÉAL

- une publication est ou n'est pas comprise dans la désignation ci-dessus, est définitive et péremptoire.
- ex 192 }
x 198 }
x 199 }
- Papier goudronné et matériaux préparés pour toiture (y compris les bardeaux), matériaux de revêtement et d'isolement (ne comprenant pas le fil de verre, carton murs, carton-pâte, carton gris, carton paille, carton dit *test board*, carton ondulé et tous autres cartons semblables fabriqués en tout ou en partie de fibres végétales (ne comprenant pas le carton d'isolement de conduites électriques, matériel pour souches d'allumettes, carton pour chaussure, carton pour automobile, carton de reliure et carton comprimé); carton bristol, carton d'artiste, carton pour le montage de photographies, carton pour images et carton pour pancartes; carton ou papier velouté; papier ciré; papier buvard non imprimé.
- ex 192 }
ex 312 }
ex 711 }
et autres }
- 192c }
194 }
- Carton murs acoustique, tampons acoustiques, et carreaux acoustiques de toute sorte.
- Matériaux pour toiture et bardeaux de feutre saturé.
- Cartes à jouer, en feuilles, n.d., cartes et feuilles partiellement lithographiées ou imprimées, pour servir à la fabrication de ces cartes à jouer.
- ex 197 }
ex 197b }
ex 198 }
ex 199 }
x 181 }
x 509 }
- 197b }
- Tasses, assiettes ou plats, fourchettes, cuillers et pailles pour breuvages, de papier, de carton ou de fibres végétales; papier d'emballage (y compris le papier et les enveloppes pour couvertures de boîtes) imprimé, en relief ou autrement décoré; pourtours de photos faits de papier ou de carton.
- Papier d'emballage de toute sorte, non collé, enduit ou en relief.
- ex 192 }
ex 197 }
ex 198 }
ex 199 }
ex 199b }
- Papier et cartons de papier ou cartons de fibre dont la surface est de deux couleurs ou plus, est en relief ou autrement décorée.
- Récipients vides, fabriqués en totalité ou en partie de carton-fibre ou de carton-bois revêtu d'une surface de deux couleurs ou plus, ou qui est en relief ou autrement décorée.
- ex 237c }
ex 711 }
et autres }
- ex 326g }
- Résine synthétique molle en feuilles ou bandes ou formes semblables et les articles qui en sont fabriqués.
- Verrerie de grande résistance à la chaleur et au choc, à l'exclusion de la verrerie d'industrie ou de laboratoire, ou pièces de verrerie importées par des fabricants pour être utilisées à la production dans leurs propres établissements. (1)
- ex 414 }
ex 414a }
- Dactylotypes.
- Machines à dicter, machines à transcrire et à racler les cylindres.
- ex 414c }
415a }
- Machines à additionner.
- Armoires frigorifiques, pour habitations ou magasins, munies ou non de tous leurs accessoires.
- ex 415b }
ex 415c }
ex 427 }
ex 440a }
- Laveuses mécaniques, de ménage, avec ou sans moteur en faisant partie.
- Essoreuses, de ménage.
- Propulseurs amovibles.
- Bateaux de plaisance de toute sorte.
- ex 445 }
ex 445b }
ex 445d }
ex 445e }
ex 465 }
ex 515 }
597 }
ex 597a }
ex 618b }
624 }
et autres }
- Installations et appareils d'éclairage électrique, n.d. (à l'exclusion des installations d'éclairage électrique industrielles, ou des pièces).
- Lampes d'éclairage électrique à incandescence. (1)
- Appareils de réception radiophonique et cabinets et châssis des susdits.
- Piles sèches, n.d. (*)
- Enseignes électriques de toute matière. (**)
- Vitrines ou meubles d'étalage de toute sorte.
- Pianos et orgues.
- Phonographes, graphophones et gramophones.
- Pneus pour automobiles de tourisme.
- Ornements de perles, et ornements d'albâtre, fluorine, ambre, terre cuite, composition ou autres matériaux, à l'exception de la porcelaine; éventails de toute sorte; statues et statuettes de toute manière autre que la porcelaine ou la terre cuite.
- ex 689a }
ex 711 }
- Laine minérale, non compris le fil de verre.
- Tuiles pour plancher ou mur ayant une base d'asphalte.
- ex 711 }
ex 362c }
ex 427 }
ex 446a }
et autres }
- Humidificateurs (mais non compris les humidificateurs pour usage industriel); préparations chimiques pour ondulations indéfrissables;
- Bars de rafraîchissements (*soda fountains*); bars cabinets pour crème glacée et cabinets pour breuvages; pompes à essence;
- Planchettes de poinçonnage et jeux de bagatelle (*pin-ball*); vendeuses automatiques, jeux, appareils d'amusement, phonographes, radios, instruments de musique, balances, compteurs de stationnement, serrures et coffrets, fonctionnant au moyen de sous, de disques ou de jetons;
- Unités et appareils de climatisation à l'usage des maisons ou des bureaux;
- Malaxeurs, repasseuses et laveuses de vaisselle électrique pour usage domestique.

(*) Cette désignation tient compte de la suspension des marchandises suivantes, à compter du 1er janvier 1949:
"Piles électriques humides".

(**) Cette désignation tient compte de la suspension des marchandises suivantes, à compter du 1er janvier 1949:
"Enseignes autres que les enseignes électriques; lettres et chiffres de toute autre matière que le papier".

(1) Levée de prohibition le 1er avril 1950.

VINGT-CINQ AUTRES ARTICLES RAYÉS DU CONTROLE DE L'EXPORTATION

Vingt-cinq autres articles ont été rayés du contrôle de l'exportation, comme conséquence de l'amélioration de l'état des approvisionnements domestiques. D'une cime du temps de guerre de 1109, le nombre des articles contrôlés a été réduit à une centaine, consistant en produits utiles à la poursuite de la guerre, en acier non ouvré et en matériaux de construction encore en approvisionnement insuffisant. Les articles rayés du contrôle de l'exportation sont les suivants:

Riz, fleur et farine de riz. Chevaux. Viande de cheval. Volailles. Oeufs. Jute et produits du jute. Bois de construction. Pilotis et poteaux. Portes, fenêtres et bois usiné. Bois

PERRIN

Paris • Grenoble • Londres • New-York • Montréal

Gants de Haute Qualité

PERRIN GLOVE CO. (Canada) LTD.
437 MAYOR STREET
MONTREAL



POULENC

L I M I T É E

spécialités thérapeutiques de choix

204, Place Youville • Montréal

Coty
PARFUMS DE LUXE

★

COTY (CANADA) LIMITÉE
MONTREAL

Déposez vos économies à

LA BANQUE D'ÉPARGNE

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT
DE MONTRÉAL

*Succursales dans toutes les parties
de la ville et à Verdun*

"COFFRETS DE SÛRETÉ"
La seule BANQUE D'ÉPARGNE à Montréal

à parquets. Maisons préfabriquées. Pieux. Contre-plaqués. Traverses de chemin de fer. Cales. Fûts métalliques. Poteaux de clôture métalliques. Réservoirs d'emmagasinage. Calorifères. Poêles. Câbles et canalisations non en fer. Etain et ses produits, sauf le fer-blanc. Produits d'amiante. Produits en asphalte. Cire de paraffine.

Augmentation du nombre des pays placés dans le territoire contrôlé

Afin d'exercer un contrôle d'exportation suffisant sur les produits utiles à la poursuite de la guerre sans ajouter à la liste des articles soumis à une telle surveillance, le nombre des pays faisant partie du territoire contrôlé a été augmenté. Des licences d'exportation sont nécessaires pour toutes les expéditions à ces destinations : Bornéo, Birmanie, Chine, Hong-Kong, Indochine, Indonésie, Israël, Japon, Corée, Ile Luchu, Macao, Malaisie, Nouvelle-Guinée, Iles Philippines, Singapour, Syrie, Thaïlande (Siam), et Timor.

Afin d'empêcher que le Canada serve de voie détournée pour se soustraire aux règlements d'exportation des autres

nations, le groupe suivant a été ajouté à la liste des marchandises placées sous le contrôle de l'exportation.

Groupe 9—Marchandises ayant leur origine hors du Canada. Toutes les marchandises ayant leur origine hors du Canada qui sont offertes à l'exportation dans le même état qu'à leur importation, sans être ouvrées ou fabriquées davantage au Canada, à l'exception

a) Des marchandises transitant en douane sur connaissance direct, ayant leur origine hors du Canada, avec indication claire que la destination finale est un pays tiers.

b) Des marchandises expédiées aux Etats-Unis d'Amérique comme pays de destination finale et non mentionnées spécialement sur cette liste.

Une licence générale No SPL 1597 a été émise exemptant les marchandises non absolument indispensables, de sorte que des licences d'exportation seront nécessaires seulement pour les produits utiles à la poursuite de la guerre, à leur importation au Canada.

Douanes françaises

Dans le No 1382 du Moniteur Officiel du Commerce et de l'Industrie (12-1-50), on trouvera :

1°—La nomenclature des articles devant être rayés de la liste des marchandises frappées de prohibition de sortie, et subordonnées à la production en douanes de licences fixées par l'Avis aux Exportateurs du 3-1-48, modifié par les avis subséquents (M.O.C.I. 1378 15-12-49).

2°—La nomenclature des articles qui sont à nouveau soumis à la formalité de licence d'exportation.

La collection complète du Moniteur Officiel du Commerce et de l'Industrie peut être consultée à nos Bureaux.

LES COMPTES "CAPITAL"

Dans le Moniteur Officiel du Commerce et de l'Industrie Nos 1380 et 1382 du 29 décembre 1949 et du 12 janvier 1950, on trouvera le texte de la loi créant des comptes CAPITAL dont le but est de faciliter la gestion, la négociation et l'utilisation des droits étrangers non transférables — (Avis No 436 et No 226 N "F" et "C" de l'Office des Changes).

Cet avis est de grande importance tout particulièrement pour les Français résidant à l'étranger et qui ont des avoirs en France.

RETABLISSEMENT DES DROITS DE DOUANE SUR DIVERS PRODUITS

Un arrêté publié au "Journal Officiel" rétablit les droits de douane applicables à de nombreux produits, principalement des produits chimiques, des cuirs et peaux, des bois, les papiers. Il s'agit de marchandises pour lesquelles le contingentement est supprimé ou élargi.

D'autre part, les droits sur divers tissus de lin et de coton avaient été réduits par un arrêté du 10 septembre.

Des importations de ces articles avaient été autorisées. Un nouvel arrêté rétablit ces droits.

CONSTITUTION D'UN "COMITE FRANC-DOLLAR"

Un "Comité pour l'expansion économique française dans la zone dollar", dit "Comité Franc-Dollar", vient d'être constitué sous la forme d'une Association régie par la loi de 1901. M. Cusenier, président de la Chambre de commerce de Paris et de l'Assemblée des présidents des Chambres de commerce de l'Union Française, en a accepté la présidence d'honneur, et M. Georges Villiers, président du C.N.P.P., en assumera la présidence effective.

Le "Comité Franc-Dollar" constituera un organisme consultatif à la disposition des Pouvoirs publics et définira les mesures opportunes pour que les exportateurs français puissent augmenter leurs ventes aux Etats-Unis et en demandera l'adoption par les Pouvoirs publics.

La question des importations invisibles (tourisme) fera l'objet des études d'une section spéciale du Comité.

CONCESSIONS TARIFAIRES

"Le gouvernement canadien a demandé aux gouvernements intéressés de lui communiquer, dès le début de 1950, la liste des positions de son tarif douanier sur lesquelles ceux-ci ont l'intention de lui demander des concessions à la conférence tarifaire qui doit se tenir en septembre prochain.

En vue de la préparation de la liste des demandes françaises, les exportateurs vers le Canada sont priés de faire connaître leurs desiderata et observations au "Centre National du Commerce Extérieur (Service de l'Information administrative)"; 10, avenue d'Iéna, Paris (16e)."

—M.O.C.I., No 1381 du 5 janvier 1950.



Overseas Visitors to Europe
SAINT-CHRISTOPHE MOTOR

A. D'ANDIRAN

(Cable: SAINTOR-Paris)

Phone: PASSY 16-33

3, RUE SCHEFFER - PARIS (16^e)

Agent for the Paris Area of

DeSoto

CHRYSLER PRODUCTION

Will sell you the ideal car for touring.

Service all over Europe.

Special program for immediate delivery.

New and second-hand cars.

SHIPMENT OR RESALE

BEFORE YOU LEAVE

All formalities (tryptique, insurance, etc.)

WRITE, WIRE or PHONE

FOR FULL DETAILS

All motoring problems.



**VOTRE PORTE MAGIQUE SUR PARIS...
 ROME... LES CENTRES D'AFFAIRES DE
 L'EUROPE, DE L'AFRIQUE, DU PROCHE
 ORIENT ET DE L'EXTRÊME ORIENT**

Projetez-vous un voyage . . .
 d'affaires ou d'agrément . . .
 à l'étranger? Vous pouvez,
 grâce à une entente avec Colonial Airlines, aller de Mon-
 tréal à Paris par avion . . . avec faculté d'arrêt à New-York
 . . . et le tarif Air France est le même que de New-York à
 Paris. De New-York, vous volez à une altitude où le temps
 est toujours beau, dans des Comètes Air France . . . les
 Constellations les plus modernes et de la plus grande por-
 tée . . . à bord, service prévenant, superbe cuisine française,
 choix de vins ou champagne à table. Outremer, les horaires

Air France prévoient de rapides correspondances avec les
 principales villes de 70 pays.

Exportez-vous du fret? Confiez alors à Air France le
 soin d'expédier vos envois aux marchés étrangers . . . ser-
 vices réguliers de fret à 151 destinations . . . à Paris, les
 envois de passage sont promptement expédiés.

Voyagez par



**AIR
 FRANCE**



30 ans de vol au-dessus des mers

Départs quotidiens de New-York. Départs hebdomadaires de Boston. QUATRE TERMINUS COMMUNES DE MESSAGERIES
 AÉRIENNES à New York et Boston. Consultez votre agent de voyage, Transitaire, Colonial Air Lines ou AIR FRANCE,
 683 Fifth Avenue, New York 22; autres bureaux à Boston, Washington, Chicago, Houston, Los Angeles, San Francisco.

Prix et Production

MOUVEMENT DE LA POPULATION ET INFLUENCE SUR LE MARCHÉ INTERIEUR

Depuis la fin de la guerre, le Canada a vu sa population s'accroître dans des proportions de beaucoup supérieures à celles enregistrées pendant la période 1939-1945. Le dernier estimé indique une population de 13,545,000 pour l'ensemble du Canada, y compris Terre-Neuve.

C'est dire que le marché intérieur s'est accru, numériquement de 20.2% en comparaison avec 1939, toutefois, si l'on tient compte de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, ce pourcentage est ramené à 17.12%.

Durant la guerre, la population du Canada et Terre-Neuve, s'était accrue de 7.5%.

Les chiffres et pourcentage du mouvement de la population canadienne par province, s'établissent comme suit :

	1939	1949	Pourcentage
Terre-Neuve):	11,565,130	13,545,000	+17.12
Colombie-Britannique:	792,000	1,114,000	+40.6
Québec :	3,230,000	3,887,000	+20.3
Ontario :	3,708,000	4,411,000	+18.3
Terre-Neuve :	298,130	348,000	+16.7
Nouveau-Brunswick :	447,000	516,000	+15.4
Nouvelle-Ecosse :	561,000	642,000	+14.7
Manitoba :	726,000	778,000	+ 7.1
Saskatchewan :	906,000	861,000	- 4.9
Ile Prince-Edouard:	94,000	90,000	- 4.2

CANADA

PRODUCTION	Oct. 1949	Nov. 1949
Or (en milliers d'onces fines)	366	
Cuivre (en millions de livres)	44.5	
Lingots d'acier (1,000 tonnes)	259	260
Papier journal (1,000 tonnes)	436	437
Energie électrique (millions de kw.h.)	3,975	3,914
Automobiles (1,000 unités)	28.1	19.7
Indice de la production industrielle (1935-1939=100)	185.6	185.6
COMMERCE		
Trafic par rail (1,000 tonnes)	10,259	9,128
Logements (unités)	9,059	
Salaire horaire (industrie)	¢99.3	¢99.5
Indices des ventes - gros	314.5	
Indice—Coût de la vie (déc. 161.5)	161.5	161.7
Indice des prix de vente - gros	157.1	157
Exportation (millions de \$)	269	292
Importation (millions de \$)	234	240
FINANCE		
Total dépenses (millions de \$)	176	200
Total recettes (millions de \$)	202	195
Indice - cours actions ordinaires (décembre)	117.9	118.2
— obligations à long terme (décembre)	90.3	89.2
Moyenne hebdomadaire des salaires à Montréal :	\$42.48	\$42.85

STATISTIQUES MENSUELLES FRANÇAISES

Charbon : La production nationale est en baisse en novembre par rapport à octobre. Les livraisons sarroises ont par contre augmenté.

Sidérurgie : Bien qu'une légère régression, la production se maintient à un niveau satisfaisant.

Métaux non ferreux : Le zinc se maintient, régression dans les autres métaux.

Caoutchouc : Peu de variations entre octobre et novembre.

Industries chimiques : Hausse pour l'acide sulfurique, carbonate de soude, superphosphates; légère baisse pour les carbures de calcium.

Verre : Importante progression sur octobre.

	Octobre	Novembre
Charbon : 1,000 tonnes	4,526	4,239
Electricité : total milliers de kw.h.	2,522	2,507
Fonte brute : (tonnes)	696,000	653,000
Acier brut : (tonnes)	809,000	723,000
Zinc : (tonnes)	5,070	5,010
Cuivre : (tonnes)	1,467	1,326
Pneumatiques : (tonnes)	6,000	5,800
Acide sulfurique : (tonnes)	83,798	92,000
Papiers et Cartons bruts :	98,000	95,000
Ciment :	594,510	541,000

Vous songez au Canada?

...entrez en contact

avec la B de M



Si vous avez besoin de renseignements sur le Canada... ses marchés, ses produits, ses possibilités industrielles et commerciales... si vous avez besoin d'aide pour nouer des relations

avec des exportateurs et des importateurs, ou pour activer vos opérations financières avec les maisons canadiennes — mettez-vous en rapports avec la Banque de Montréal.

Avec plus de 500 succursales avantageusement situées de l'Atlantique au Pacifique — avec des bureaux à Londres, New-York, Chicago et San-Francisco, la B de M vous offre à la fois sa longue expérience et ses renseignements de première main.

Adressez vos demandes au Service d'Expansion commerciale, Banque de Montréal, Place d'Armes, Montréal, Canada ou à votre succursale la plus proche.



BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie depuis 1817

Commerce avec le CANADA

La Banque Royale du Canada vous offre un débouché naturel par lequel vous pouvez étudier le marché canadien. Le nombre de nos succursales dépasse 665. Elles sont établies dans les principaux centres du pays, dans des centaines de villes et de villages d'une côte à l'autre.

Le siège social de la banque est une source pratique d'informations sur tous les points et d'un intérêt particulier aux importateurs et exportateurs.

Voici quelques-uns des services spécialisés :

- 1 Renseignements sur le commerce et les crédits sur une base internationale.
- 2 Renseignements sur le marché et assistance dans l'établissement de relations commerciales avantageuses.
- 3 Règlements sur le commerce d'importation et d'exportation.
- 4 Assistance dans la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement.
- 5 Recouvrements et lettres de crédit.
- 6 Remises et transferts.

Nous attendons vos demandes de renseignements.

BUREAU À PARIS: 3, rue Scribe, Paris, France



L'actif dépasse \$2.334.000.000

Plus de 730 succursales à votre service au Canada, aux Antilles, en Amérique Centrale et en Amérique du Sud. Agence à New-York. Bureaux à Londres et à Paris. Siège Social, Montréal.

LEVAL & CIE

(Canada)
Limitée

Bank of Nova Scotia Building
Montréal

★

Correspondants de
LOUIS DREYFUS & CIE
PARIS

Charles Le Borgne

AGENCES INDUSTRIELLES

1487, rue de la Montagne

Montréal

MA. 4304

Les causes de la prospérité américaine

Une mission composée de chefs d'entreprises, d'ingénieurs et d'ouvriers des industries de la construction électrique s'est rendue récemment aux Etats-Unis afin d'étudier sur place les facteurs qui contribuent à l'accroissement de la productivité. Nous publions ci-dessus les impressions que nous a communiquées, à l'issue de son voyage, l'un des participants de cette mission.

Une des premières caractéristiques qui frappe le visiteur européen débarquant aux Etats-Unis est le très haut standing de vie de l'Américain moyen.

Il se rend à l'usine ou au bureau dans son automobile, travaille pendant 8 heures en chemise blanche impeccable dans des locaux parfaitement conditionnés et regagne, au milieu de la journée, son appartement, ou plus souvent sa petite maison, où il dispose du plus grand confort.

Une masse énorme de biens de consommation d'excellente qualité lui est offerte à des prix très abordables pour son haut salaire.

Quelles sont donc les raisons de ce sort enviable ?

L'ouvrier américain arrive à produire en 40 heures de travail environ 2 fois plus que l'ouvrier français en 48 heures. Autrement dit sa "productivité", c'est-à-dire sa production par heure de travail, est bien supérieure. Il peut donc avec une heure de salaire acheter près de 3 fois plus de produits que l'ouvrier français, et cependant il ne travaille pas plus vite que son collègue français. Souvent bien au contraire.

Un grand nombre de facteurs favorables explique ce haut niveau de productivité. Au premier plan de ceux-ci, nous citerons notamment les suivants :

- une standardisation toujours plus poussée.
- une organisation constamment améliorée.

Ces deux facteurs sont l'expression de l'état d'esprit progressiste de l'Américain, qui cherche perpétuellement à simplifier la conception et les méthodes de fabrication de ses matériels.

La standardisation

La standardisation est considérée par l'industriel américain comme devant être sa première préoccupation.

Elle seule rend possible les séries permettant la spécialisation de la main-d'oeuvre, l'utilisation d'équipements et de machines à haut rendement, amenant de bas prix de revient et des délais de livraison extrêmement réduits. Tout au long de notre voyage, nous avons pu constater les efforts faits dans ce sens par les Américains à toutes les phases de l'activité industrielle.

Tout d'abord standardisation des matières. Un très grand travail a été accompli pour l'établissement de spécifications analysant les caractéristiques et les possibilités d'emploi des divers matériaux. C'est à partir de cette masse de documents que sont choisies, en parfaite connaissance de cause, les matières que l'on décide d'utiliser à l'exclusion des autres. Nous avons vu des exemples presque incroyables de réduction

du nombre de types de matériaux standards. Ainsi, dans une usine d'appareillage électrique, seules, deux épaisseurs de tôle sont prévues pour la fabrication des panneaux, et un seul diamètre de fil pour le câblage jusqu'à 600 ampères.

Le même effort se retrouve dans la conception du matériel.

Pour les petites machines de série les Américains poussent sans cesse à la réduction du nombre de types ; pour le matériel de moyenne et forte puissance, qui doit satisfaire le plus possible les désirs spéciaux du client, la solution a été trouvée en cherchant à construire un grand nombre de variantes à partir de quelques éléments standards, rotors, arbres, paliers, carcasses, etc... Ce principe de "jeu de Mécagno" est un facteur important de productivité. Le montage de matériels très divers peut se faire à la chaîne sur commande "client" en puisant dans le stock d'éléments standards, préparés par série justifiant un équipement perfectionné.

La standardisation simplifie énormément le travail des bureaux de dessin en permettant l'utilisation de nombreux dessins "passe-partout".

L'effort de standardisation se porte aussi sur l'équipement et l'outillage de fabrication que l'on cherche en même temps à rendre aussi universels que possible.

Nous avons rencontré des exemples de délais de livraison extrêmement courts réalisés grâce à ces méthodes, même pour des matériels importants.

Les Services Commerciaux ont une action incessante sur le client pour lui prouver qu'il a intérêt, au point de vue prix et délais, à commander des matériels standards, donnant, néanmoins, toute satisfaction. Cette éducation de la clientèle constitue une part importante de la tâche des Services Commerciaux.

Cette standardisation va de pair avec une parfaite organisation que l'on cherche toujours à rendre plus efficace.

Les méthodes d'organisation

Les méthodes d'organisation américaines ont permis des réalisations spectaculaires. L'augmentation de la production de guerre en est un exemple caractéristique. L'Américain applique tout naturellement la doctrine de Fayol, prévoyant et organisant dans le plus grand détail avant de commencer l'exécution, pour porter ensuite son attention sur la coordination et le contrôle de l'exécution.

Au point de vue humain cette organisation tend à développer le sens de la responsabilité en plaçant chaque individu dans une position telle qu'il sente sur ses épaules tout le poids de ses responsabilités.

Cette méthode exige une formation beaucoup plus poussée du subordonné, formation à laquelle le Chef direct et la Direction s'attachent tout particulièrement au moyen de nombreuses conférences et réunions.

Il est utile de souligner l'intérêt porté à la fonction de

VINANT

LIMITÉE

—
200 RUE VALLÉE
MONTRÉAL

•
Agents pour le Canada de

GUERLAIN

PARFUMEUR — PARIS

•

COMMENT NOUS VOUS SOMMES UTILES

Nous administrons des comptes courants et des comptes d'épargne. Nous faisons de l'escompte, des prêts à court terme et des avances sur titres, ainsi que des prêts aux particuliers. Nous effectuons au meilleur compte des encaissements et des remises. Nous émettons des lettres de crédit circulaires ou commerciales. Nous finançons les importations et les exportations.

Nous achetons et vendons des valeurs de placement de toute catégorie. Nous louons des coffrets de sûreté.

Nos ressources et notre expérience sont à votre disposition. Notre personnel est à vos ordres dans nos 542 bureaux.

Banque Canadienne Nationale

Siège social : Montréal

—
BANQUE CANADIENNE NATIONALE

(FRANCE)

37, rue Caumartin, Paris

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE

DESSINS de FABRIQUE

en tous pays

MARION & MARION

Fondée en 1892

Raymond A. Robic, T.D., F.P.I.C.,

J. Alfred Bastien, F.P.I.C.,

Edouard D. Angers, B.A., LL.L.,

Jean O. Bail

Pierre Lespérance, B.A., Ing.P.

•

761 ouest, rue Ste-Catherine

Montréal

Téléphone : PL. 8567

Courtiers en Douane

Expéditeurs

Entreposeurs

Camionneurs

Agents Transitaires

★

ST. ARNAUD & BERGEVIN

LIMITÉE

118, rue St-Pierre

Montréal, P.Q.

Tél.: BE. 1561

maîtrise : le contremaître est considéré comme le premier représentant de la Direction en contact avec l'ouvrier. Ce premier rouage, souvent source de conflit, doit être parfaitement rodé. D'où le soin qui est apporté à la formation des contremaîtres.

La diffusion des informations à l'ensemble du personnel est considérée par la Direction comme une tâche de première importance. Toutes les usines ont pour cela un journal d'entreprise, toujours très vivant et très intéressant.

Nous ferons, à propos des relations entre la Direction et le Personnel, une remarque sur la position des Syndicats. Les Centrales Syndicales Américaines, très puissantes, sont extrêmement réalistes. Elles savent bien que seule une entreprise prospère pourra offrir de hauts salaires. Elles sont donc favorables à une augmentation de la productivité, malgré les craintes permanentes de chômage, car elles y voient le seul moyen d'obtenir une amélioration du standing de vie de l'ouvrier.

L'organisation de la fabrication tend toujours à la simplification, à la suppression des temps morts, des temps inutiles : — simplification des papiers ; — simplification des manutentions par une meilleure disposition des unités de production dans les ateliers et une organisation plus efficace des transports ; — simplification de la tâche de l'ouvrier par un agencement de son poste de travail lui permettant, avec une fatigue moindre, de produire plus sans accélérer sa cadence.

Cette simplification est obtenue par une recherche constante des améliorations possibles. L'étude est faite le plus souvent au moyen de graphiques d'analyse de toutes sortes qui sont bien connus chez nous, mais dont l'emploi est, aux Etats-Unis, très généralisé.

De nombreuses conférences, projections de films, etc., cherchent à répandre parmi tout le personnel cette mentalité de progrès et d'améliorations. Le résultat est éclatant quand on considère la réussite des systèmes de "boîte à suggestions" aux Etats-Unis.

Dans la plupart des usines visitées, des services spéciaux sont d'ailleurs chargés de susciter ces améliorations et de coordonner par l'intermédiaire de nombreux comités les efforts des divers intéressés dans la recherche des économies.

Cette coordination, cet esprit d'équipe qui existe entre les divers services de l'entreprise est un des facteurs les plus importants de la réussite américaine.

Ajoutons que l'effort constant de réduction du prix de revient est puissamment soutenu par l'existence dans toutes les entreprises américaines d'un contrôle budgétaire répartissant la responsabilité des dépenses sur tous ceux qui sont à leur origine en permettant la comparaison des résultats avec les prévisions.

Autres facteurs

Il y aurait bien d'autres points intéressants à noter. Nous avons dû nous borner dans le cadre de cet article à signaler seulement les plus saillants.

Ainsi nous n'avons pas parlé de l'équipement de production, des dimensions des ateliers, de l'importance des

moyens de manutention, de la jeunesse et de la précision des machines-outils. Ce sont là des facteurs évidents de haut rendement. Mais ce sont aussi des manifestations du suréquipement du pays en raison de la guerre, suréquipement que la richesse des Etats-Unis justifie largement, mais que nos trésoreries ne pourraient offrir à notre industrie.

Par contre tous les facteurs de bonne productivité que nous avons notés, standardisation plus poussée et meilleure organisation, sont à notre portée. Ils ne demandent que de la volonté, qu'un effort en vue de l'amélioration de notre sort.

En terminant, nous tenons à souligner que le travailleur américain a bénéficié de conditions extrêmement favorables qui expliquent en grande partie son très haut niveau de vie : richesses naturelles immenses et facilement exploitables, très grandes dimensions du marché américain et aussi le fait que les Etats-Unis n'ont pas, comme la France, subi par deux fois les ruines de la guerre.

Si nous ne pouvons donc espérer pouvoir égaler le travailleur américain, il n'en reste pas moins qu'il est à l'heure actuelle vital pour nous de chercher à augmenter notre productivité, seul moyen que nous ayons d'accroître notre standing de vie. Les méthodes américaines peuvent être, dans ce sens, un exemple extrêmement utiles.

L'Economie (Paris).

M. Jean Monnet ouvrira la prochaine Foire internationale

M. Jean Monnet, célèbre financier français, ouvrira la troisième Foire internationale du commerce du Canada, à Toronto, au mois de mai prochain. Le très honorable C. D. Howe, qui annonçait dernièrement cette nouvelle, s'est dit très sensible à la bienveillance de M. Monnet qui a accepté l'invitation que lui faisait récemment le gouvernement canadien.

La Foire commerciale du Canada est d'une grande importance à cause de la contribution présente et éventuelle qu'elle peut apporter à une meilleure et une plus vaste distribution du commerce mondial, souligne M. Howe. C'est une entreprise qui mérite, pour cette raison, la meilleure coopération possible de tous les milieux commerciaux, tant au Canada qu'à l'étranger.

Né à Cognac, en France, M. Jean Monnet s'est distingué durant les deux guerres mondiales comme coordinateur des efforts de guerre des Alliés à Paris, à Londres et à Washington. Il a été sous-secrétaire général de la Société des Nations, de 1919 à 1923 ; a joué un rôle important dans la stabilisation financière de l'Autriche, de la Pologne et de la Roumanie, et a rempli, durant quelque temps, les fonctions de conseiller économique auprès du gouvernement de la Chine. En 1945, après la libération de la France, il a élaboré un programme quinquennal pour le relèvement et la modernisation de l'industrie française, connu sous le plan Monnet, et à titre de commissaire du Conseil économique, assume aujourd'hui la responsabilité de la mise en oeuvre de ce programme.

C. E. Racine & Cie Limitée

AGENTS DE DOUANE
ET TRANSITAIRES

★

Board of Trade Building

Montreal

Téléphone : MA. 5293



A la disposition des producteurs Français
pour le Canada

COMPAGNIE CINÉMATOGRAPHIQUE CANADIENNE LIMITÉE

*Distribution Exclusive des
Grandes Productions Françaises
depuis 1930*

PARIS

MONTREAL

20 avenue de Wagram

637 ouest, rue Craig



Spécialités Pharmaceutiques

350, RUE LEMOYNE

MONTREAL 1

- Cartes de Noël
- Cartes de Fêtes
- Cartes de condoléances
- Objets de piété

LA CIE DEJORDY

ENR.

IMPORTATION ET FABRICATION

2325, rue Dandurand
Montréal 36, P.Q.
Canada

La Chambre reçoit S.E. l'Ambassadeur de France

Au cours d'un déjeuner mensuel qui eut lieu le mardi 29 novembre 1949, la Chambre de Commerce Française au Canada recevait Son Excellence Monsieur HUBERT GUERIN,

Ce déjeuner connut une grande affluence, et plus de deux cents convives se pressaient dans la grande salle de l'hôtel Ritz Carlton.

A l'issue de cette réunion, M. GEORGES VINANT, Président de la Chambre de Commerce Française, prononça l'allocution suivante :

"Nous vous sommes infiniment reconnaissants, Monsieur l'Ambassadeur, d'avoir accepté avec autant d'amabilité d'être l'invité d'honneur de notre Chambre de Commerce dès votre arrivée au Canada. Vous nous avez ainsi prouvé le vif intérêt que vous apportez à notre association, et votre présence à ce déjeuner est pour nous un précieux encouragement vers le but que nous poursuivons, qui est de "Servir la France".

"Le nombre et le choix des convives qui ont accepté avec empressement de venir à ce déjeuner, constituent également, Monsieur l'Ambassadeur, une preuve de respectueuse sympathie à votre égard de la part de nos membres, Français et Canadiens. Je me dois de vous présenter les personnalités qui vous entourent :

"Monsieur Guy Vanier, représentant le Maire de Montréal ; Monsieur Ernest Triat, Consul Général de France ; Monsieur Pierre Queuille, Conseiller Commercial de France ;

Major-Général A. E. Walford, représentant le Montreal Board of Trade ; Monsieur Henri Ouimet, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Montréal ; Monsieur Jean Thys, Président de la Chambre de Commerce Belge ; Monsieur Gérard Dubois, Attaché Commercial de France ; Monsieur Marcel Nougier, Président des Anciens Combattants Français ; Monsieur Henri Dolisie, Président de l'Union Nationale Française ; Monsieur René Daguerre, Président de l'Association des Français-Libres ; Monsieur Ernest Tétreau, Président de l'Alliance Française ; Monsieur Alfred Tarut, représentant le Comité France-Amérique ; Monsieur Albert Roper, Secrétaire Général de l'I.C.A.O. ; Monsieur François Dupré, Président du Ritz-Carlton Hotel ; le Révérend Père Rio, Missionnaire Oblat ; le Docteur Paul Villard ; l'Honorable Juge Fabre-Surveyer.

"Le temps limité dont nous disposons m'empêche de vous énumérer un à un les noms et occupations de nos convives. Toutefois, je me permets de vous faire remarquer que l'élite canadienne et française de Montréal est représentée à ce déjeuner par des avocats, médecins, professeurs, ingénieurs, aviateurs, prêtres, missionnaires, hommes de lettres, banquiers, artisans, chefs d'entreprises diverses, et aussi les représentants de la presse et de la radio. Ceci vous donne une idée, Monsieur l'Ambassadeur, du rayon d'action que notre Chambre peut utiliser.

"A titre indicatif, notre Chambre se compose de membres actifs, tous Français, et de membres adhérents, Français et



Déjeuner de la Chambre de Commerce Française au Canada le 29 novembre 1949. Sur notre photographie, Son Excellence l'Ambassadeur de France prenant la parole, et, de droite à gauche, M. Ernest Triat, Consul Général de France, M. Georges Vinant, Président de la Chambre de Commerce Française, M. Guy Vanier, représentant M. le Maire de Montréal.

Pour les hommes d'affaires et les pèlerins de l'Année Sainte

*Excursions aller-retour de 15 jours
par voie des airs de Montréal à*

**Londres - \$407.00 Paris - \$430.80
Rome - \$517.00**

ET PLUSIEURS AUTRES DESTINATIONS
DE NEW-YORK OU DE MONTREAL

★

TARIFS EN VIGUEUR
JUSQU'AU 31 MARS 1950

★

En plus, les tarifs d'hiver de 60 jours
pour les voyages aériens outre-mer
sont en vigueur jusqu'au 30 avril.

★

*Notre vice-président a récemment inspecté
plusieurs centres français et italiens*

★

Guy Tombs Limited

1105 & 1111 Côte du Beaver Hall - Montréal
Téléphone : UN. 2071

Agents de voyages - Expéditeurs

Canadiens, répartis comme suit : 90 membres actifs et 320 membres adhérents, dont 120 au Canada et 200 en France, soit actuellement un total de plus de 400 membres.

“Depuis plus de cinquante ans, nous formons une équipe qui n'a qu'un désir : faire connaître et aimer notre pays par un développement croissant de nos échanges commerciaux, et aussi, par toutes les amitiés solides que nous pouvons nous créer dans ce Canada, dont la généreuse hospitalité nous permet parfois d'oublier un peu la distance qui nous sépare de notre pays natal.

“Notre travail, Monsieur l'Ambassadeur, est bénévole, comme vous le savez. Il est fait de l'aide que chacun veut bien apporter à notre Chambre ; il est fait également de bonne volonté, et souvent, de gestes généreux.

“Nous comptons sur nos représentants officiels pour faciliter par la voie diplomatique les accords qui nous permettront d'échanger dans des conditions possibles et avantageuses, les produits de nos deux pays. D'autre part, nous pouvons affirmer que nos représentants officiels peuvent entièrement compter sur notre longue expérience et sur notre entier dévouement lorsqu'il s'agit de les aider dans leur tâche parfois délicate.

“En dehors des affaires, il y a également un rôle important et agréable à remplir : celui de nous faire estimer comme Français en créant tout autour de nous des amitiés qui, à elles seules, sont une récompense.

“Aux Chambres de Commerce Canadiennes ici représentées et à tous les amis canadiens, nous transmettons d'abord nos remerciements pour leur précieuse collaboration, et ensuite, nous les invitons à s'adresser à nos services, avec l'assurance qu'ils y trouveront toute l'amabilité et l'entraide si nécessaire à maintenir cette harmonie agréable de sentiments que nous éprouvons en ce jour les uns pour les autres.

“Mes chers collègues, avant de prier Son Excellence de bien vouloir nous dire quelques mots, qu'il me soit permis de vous rappeler que c'est un grand honneur pour nous d'avoir à notre table Monsieur Hubert Guérin, Ambassadeur de France au Canada. Après une carrière diplomatique des plus brillantes, commencée par une conduite militaire glorieuse à la Guerre de 1914-18, Monsieur Guérin s'est vu confier dans la diplomatie des postes de plus en plus importants. Parmi ses dernières fonctions, citons celles de Délégué du Conseil Français de la Libération Nationale auprès du Saint-Siège en 1944, puis celle d'Ambassadeur extraordinaire à La Haye en 1945 et à Rio de Janeiro en 1946. Enfin, cette année, c'est nous qui sommes heureux de lui souhaiter la plus cordiale bienvenue et de lui offrir nos sincères félicitations pour sa nomination d'Ambassadeur à Ottawa.”

L'Ambassadeur de France prit la parole, et souligna les éminents services rendus à la France par la Chambre de Commerce Française, qui a contribué et contribuera dans l'avenir à maintenir les liens étroits qui unissent le Canada et la France.

“Votre Chambre à l'étranger est une des plus anciennes et, plus précisément, la troisième au monde, puisqu'elle remonte à 1886, et sa création a donc été à l'origine même du Mouvement qui a maintenant atteint la plupart des pays.

Le développement de votre Compagnie est d'ailleurs remarquable. L'association formée de dix négociants en 1886, peut désormais dénombrer ses membres par centaines, Canadiens ou Français, et le modeste groupement enregistré sa création par l'Administration française seulement est maintenant reconnu aussi par les autorités canadiennes, avec lettres patentes qui consacrent son titre de *Chambre de Commerce Française au Canada*, et lui assignent comme but de "développer entre la France, ses Possessions et le Canada, les rapports commerciaux, industriels et financiers".

"Ainsi, Messieurs, avec les traditions que vous confère un si long passé, votre Chambre constitue l'assemblée nécessaire où les hommes d'affaires intéressés à notre commerce peuvent échanger le fruit de leurs expériences et mettre au point de nouvelles orientations. Les liens qui vous unissent à l'association des Chambres de Commerce Françaises à l'étranger vous mettent en mesure de donner votre avis sur des points de vue plus vastes, dont le Gouvernement français apprécie tout l'intérêt. En outre, les affaires du commerce proprement franco-canadien sont portées à la connaissance de l'ambassade grâce à la liaison, je le sais, étroite, qui vous rattache aux Services Commerciaux de mon poste.

"A cet égard, je ne saurais trop dire combien j'apprécie que, par une telle procédure, l'Ambassade puisse connaître les informations et les tendances qui se dégagent de vos débats, d'une manière si utile pour le développement de ces échanges. Soyez sûrs que je retiendrai avec une attention toute particulière les suggestions concrètes, motions ou ordres du jour, qui pourront résulter, soit des débats de vos assemblées générales, soit des délibérations de vos comités de travail. C'est dans cet esprit qu'en particulier les Services Commerciaux de l'Ambassade vous consulteront — comme d'ailleurs ils vous ont consultés dans le passé — sur les

modifications éventuelles de droits de douane, destinées à être proposées lors d'une prochaine Conférence Internationale à Genève.

"Il importe donc que ces dispositions des autorités françaises soient connues et qu'elles soient utilisées quand ce sera nécessaire. C'est là, la forme d'entraide que le gouvernement français entend accorder pour sa part, et avec une attention plus spéciale pour les affaires vers le continent américain. Mais si votre tâche doit être ainsi facilitée dans les difficultés et les complications de l'économie mondiale d'après guerre, il importe aussi que les ventes françaises soient votre oeuvre, que le commerce soit le fait des commerçants. Il faut donc poursuivre étroitement cette collaboration : les hommes d'affaires faisant appel aux Services officiels pour adapter les réglementations, et les Services responsables du Gouvernement français faisant appel aux hommes d'affaires pour développer le commerce. Dans les difficultés générales d'après-guerre, des indications favorables pour notre pays commencent à se faire jour, et c'est avec une grande satisfaction qu'en particulier nous avons pu enregistrer certains chiffres publiés la semaine dernière à Paris sur le redressement de notre balance des comptes, et d'après lesquels le déficit de cette balance semble devoir s'avérer, pour cette année, inférieur de près de moitié à ce qu'il était l'année dernière."

Monsieur Marcel Nougier, membre d'honneur de la Chambre et Président de l'Association des Anciens Combattants Français de Montréal remercia ensuite l'Ambassadeur.

A l'issue de cette manifestation, Son Excellence Monsieur Hubert Guérin remit à Monsieur Gabriel Crozier la croix du Mérite et du Travail en reconnaissance de services rendus à notre pays.

Impressions d'un voyage en Europe

Par L. C. Tombs

Récemment j'ai eu le très grand privilège de faire un voyage d'inspection en France et en Italie sur l'invitation des autorités de ces deux pays pour voir le redressement remarquable des facilités pour le tourisme et (surtout à Rome) les préparations pour l'Année Sainte. Je fus membre d'un groupe d'agents de voyage américains du nord. Durant le parcours français nous étions accompagnés par M. Georges Trémel, Directeur Général des Agences et par M. Jean Phisel, Représentant à Montréal, tous les deux fonctionnaires de l'Office National Français de Tourisme.

Les services transatlantiques d'Air France ont atteint, il y a longtemps, le très haut niveau technique maintenu par quelques autres lignes. La cuisine française (englobant la boisson, même le champagne et le cognac pour les passagers), ajoutée au confort de ses avions et à la compétence de leur exploitation, attire souvent l'approbation enthousiaste des voyageurs expérimentés.

La seule critique que je pourrais peut-être faire de ce

voyage mémorable est qu'il fut trop court. Mais la chose principale est que le programme intense nous a permis de faire deux petites visites à Paris et de traverser tout le territoire français entre la Riviera, les Pyrénées et l'Atlantique, avec escales principales à Monte Carlo, Nice, Le Lavandou, Marseille, Carcassonne, Lourdes, Pau, St-Jean de Luz et Biarritz. Partout où nous avons rencontré des fonctionnaires des compagnies de transports, des hôteliers, des restaurateurs, des officiers régionaux et des hommes d'affaires, nous avons été très bien accueillis. A ce moment, il faisait très beau et encore assez chaud.

Les touristes du Canada qui visiteront la France en 1950 trouveront un pays en bonne voie de rétablissement. Plusieurs hôtels sont restaurés ou modernisés. Nos touristes dégusteront la cuisine française intégrale et incomparable. Les magasins sont pleins de marchandises montrant la plus grande distinction et l'originalité française. Ce pays, avec tous les climats et tous les aspects topographiques, est un

ANNÉE SAINTE 1950

★

*Suivant le vieux dicton
tous les chemins mènent à Rome*

Honneur donc aux Chemins de Fer Français et
à ses services d'autocars qui vous y conduiront,
en liaison avec les chemins de fer Italiens.

**En traversant la douce France
visite des sanctuaires et lieux saints
au gré du voyageur**

Voyages individuels

Voyages de groupes—Voyages inter-européens

Voyages combinés chemin de fer — autocar

★

- **Rapidité**
- **Exactitude**
- **Sécurité**
- **Confort**

★

*Pour Brochures, Horaires, Itinéraires,
Billets, Réservations en Wagons-Lits
et tous renseignements, consultez*

VOTRE AGENT HABITUEL

ou

JULES HONE
REPRESENTANT AU CANADA

5717, Notre-Dame-de-Grâce - Tél.: DExter 9014
Montréal 28, P.Q., Canada

des plus beaux et un des plus variés du monde. Les chemins de fer marchent bien. J'ai apprécié spécialement le service des wagons-lits. Les routes sont bonnes. Enfin, il n'est pas nécessaire de faire les louanges du peuple français. Trois fois aux déjeuners officiels j'avais l'honneur, comme "Canadien anglais", de prendre la parole dans la langue française.

A mes compatriotes je dirais franchement (et j'ai très souvent voyagé en France) qu'ils y trouveront des villes célèbres comme Biarritz ou Cannes, ou des plages beaucoup moins connues chez nous comme St-Jean-Cap Ferrat ou Bandol (Côte d'Azur) où ils dépenseront des dollars canadiens et dans les endroits qui ne se reproduisent pas, même superficiellement, ni en Californie, ni ailleurs.

Le groupe a également reçu une impression très favorable des facilités italiennes qui est un bon augure pour les pèlerinages de 1950. Sa Sainteté le Pape Pie XII nous a reçu en audience spéciale à Castel Gandolfo et a parlé à chacun de nous. Cette occasion a été très émouvante.

Je suis convaincu que les liens entre les Français, résidant soit en France, soit au Canada, et les Canadiens des deux langues deviendront toujours plus importants et plus intimes par une augmentation sensible des voyages dans les deux sens.

Conseil supérieur des Français de l'étranger

Le ministre des affaires étrangères,

Vu le décret No 49-1571 du 10 décembre 1949 et notamment l'article 6 dudit décret ;

Vu l'avis du conseil supérieur des Français de l'étranger,
Arrête :

Art. 1er. — Les membres élus du conseil supérieur des Français de l'étranger sont désignés par des collèges électoraux institués au siège de la mission diplomatique soit du pays, soit du chef-lieu de la zone constituant la circonscription électorale.

Art. 2. — Les pays ou zones constituant les circonscriptions électorales, le nombre des membres du conseil désignés par ces pays ou zones et les chefs-lieux de zones sont fixés conformément au tableau ci-dessous :

A. — Pays			
Membres	Membres		
Argentine	2	Luxembourg	1
Brésil	1	Mexique	1
Canada	1	Monaco	1
Chine	1	Portugal	1
Espagne	2	Sarre	1
Etats-Unis d'Amérique	2	Suisse	2
Grèce	1	Tanger (zone inter-	
Italie	2	nationale)	1

B. — Zones

P A Y S	Nombre de membres	CHEF-LIEU
Belgique, Pays-Bas	3	Bruxelles.
Grande-Bretagne, Etat libre d'Irlande	2	Londres.
Suède, Danemark, Norvège, Finlande, Islande	1	Stockholm.
Turquie, Iran	1	Ankara.
Liban, Syrie, Jordanie, Irak	1	Damas.
Inde, Pakistan, Afghanistan	1	New Delhi.
Philippines, Australie, Nouvelle-Zélande	1	Canberra.
Malaisie, Sud-Est Pacifique	1	Batavia.
Amérique centrale (Guatemala, Honduras, San Salvador, Nicaragua, Costa-Rica, Panama)	1	Guatemala.
Cuba, Antilles (sauf la Trinité et dépendances)	1	La Havane.
Guyanes britannique et néerlandaise, la Trinité et dépendances, Venezuela, Colombie, Equateur	1	Caracas.
Pérou, Bolivie, Chili	1	Santiago-du-Chili.
Paraguay, Uruguay	1	Montevideo.
Egypte, Soudan égyptien, Ethiopie, Arabie Saoudite	1	Le Caire.
Congo belge, Liberia, colonies britanniques, espagnoles et portugaises de l'Afrique occidentale	1	Léopoldville.
Union Sud-Africaine, Angola, Mozambique, colonies britanniques de l'Afrique orientale	1	Pretoria.

Art. 3. — Un arrêté ultérieur fixera la représentation des pays ne figurant pas au tableau de l'article 2.

Art. 4. — Peut être candidat au conseil tout Français, domicilié ou non dans la circonscription électorale, jouissant de ses droits civiques et, s'il réside à l'étranger, immatriculé au consulat de sa résidence.

Les candidatures doivent faire l'objet d'une déclaration, dans les délais fixés, auprès du chef de la mission diplomatique du chef-lieu de la circonscription électorale. Au cas où une candidature ne serait pas agréée par lui, il pourra être fait appel de cette décision devant le ministre des affaires étrangères qui prendra l'avis du bureau permanent du conseil.

Le chef de la mission diplomatique du chef-lieu de la circonscription électorale communique aux organismes français de ladite circonscription la liste des candidatures retenues. Dans les zones, cette communication se fait par l'entremise des chefs de mission diplomatique des divers pays qu'elles comprennent.

Art. 5. — Le collège électoral appelé à désigner, dans chaque circonscription prévue à l'article 2 du présent arrêté, les membres élus du conseil, est constitué sous la présidence et le contrôle du chef de la mission diplomatique du chef-lieu de la circonscription électorale. Il comprend des repré-

sentants des organismes français, chacun de ceux-ci ayant droit à deux délégués et, lorsqu'il compte plus de cent membres ou fraction de cent membres français et immatriculés, avec maximum de dix délégués par organisme.

Tout délégué dispose d'une voix, le vote par procuration ou par correspondance étant admis.

Chaque organisme fixe lui-même le mode de désignation de ses délégués.

Art. 6. — Le chef de la mission diplomatique établit la liste des organismes français du pays de sa résidence. Dans les zones, ces listes sont adressées par lui au chef de la mission diplomatique du chef-lieu de la zone.

Ne sont habilités à désigner des délégués au collège électoral que les organismes ayant une activité d'intérêt général et remplissant les conditions suivantes :

1° Le président doit être Français et immatriculé ;

2° Le conseil d'administration ou comité de direction doit comprendre une majorité de membres français et immatriculés ;

3° Les membres actifs doivent être, en majorité, Français et immatriculés.

Au cas où le chef de la mission diplomatique refuserait de retenir l'inscription d'un organisme, il pourra être fait appel de cette décision devant le ministre des affaires étrangères qui prendra l'avis du bureau permanent du conseil.

Art. 7. — La liste des organismes français appelés à désigner des délégués aux collèges électoraux et les listes de candidats au conseil sont communiqués par les chefs des missions diplomatiques à la direction des chancelleries et du contentieux. Dans les zones, cette communication est faite par le chef de la mission diplomatique du chef-lieu de la zone.

Art. 8. — Le directeur des chancelleries et du contentieux est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au "Journal officiel" de la République française.

Fait à Paris, le 10 décembre 1949.

SCHUMAN.



Revue Catalogues Brochures

Des frais généraux réduits nous permettent d'exécuter ces travaux à un prix avantageux. De plus, les propriétaires de l'établissement étant tous deux des imprimeurs expérimentés, une attention particulière est apportée à chaque phase de la production.

TYPO-PRESS Imprimeurs

JULES et MAURICE GILLET, Propriétaires
600 est. rue Legendre • Tél.: DUPONT 2621

Nous invitons...

les membres actifs et les membres adhérents de la Chambre de Commerce Française à se prévaloir de nos services dans les trois domaines suivants :

DIVISION: PRÉVENTION DES INCENDIES

AUTOFYRSTOP — automatique et électrique avec alarme ;
EXTINCTEURS CHIMIQUES de tous genres ;
SERVICE de rechargement.

DIVISION: ARROSEURS AUTOMATIQUES (SPRINKLERS)

Sans obligation de votre part et à votre demande, nos ingénieurs vous fourniront tous renseignements, plans et devis.

DIVISION: LAROUSSE (AGENCE LAROUSSE-CANADA)

Larousse XXe siècle (6 volumes) ; Larousse Universel (2 volumes) ; Grand Mémento Encyclopédique (2 volumes) ; L'Art, des origines à nos jours (2 volumes) ; Larousse Médical ; Larousse Ménager ; Larousse Gastronomique ; La Mythologie Générale ; La Musique ; Les Grandes Figures ; Histoire de la Découverte de la Terre ; Sur les autres mondes.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

LES
Sociétés Jean Bonnel

BUREAUX: 4450 RUE ST-DENIS • MONTREAL • TELEPHONE: PLateau 9875
ATELIERS: 4443 RUE DROLET • MONTREAL • TELEPHONE: PLateau 9876
SUCCURSALE: 293 BOULEVARD CHAREST • QUEBEC • TELEPHONE: 4-7433

Canada 1950

Le Territoire et la Population

La superficie du Canada, y compris la nouvelle province de Terre-Neuve, est de 3,733,000 milles carré. Elle n'est inférieure que d'environ 43,000 milles carrés à celle du continent européen. Le Canada présente trois grandes caractéristiques géographiques: un littoral d'une longueur exceptionnelle, une immense étendue d'eau douce et une voie de navigation intérieure qui pénètre jusqu'au coeur du pays.

Le Canada, baigné par trois océans et par la baie d'Hudson, offre une ligne de côtes de 34,650 milles. Les eaux douces occupent quelque 228,000 milles carrés, soit plus de 6% du territoire.

Le Canada compte environ 13 millions et demi d'habitants. Bien que les Canadiens, dans la proportion de 82 pour cent, soient nés au pays, la statistique continue de les classer selon leurs origines. Le dernier recensement (1941) faisait ressortir dans l'ordre suivant l'importance numérique de chaque groupe: Français, Anglais, Ecossais, Irlandais, Allemands, Ukrainiens, Scandinaves, Hollandais, Juifs, Polonais, etc. Le chiffre de la population urbaine dépassait alors d'un million celui de la population rurale, mais cet écart s'est sans doute élargi depuis, par suite de la rapide industrialisation du pays.

Les Indiens sont au nombre de 125,000 soit moins d'un pour cent de la population. Sans doute étaient-ils plus nombreux avant l'arrivée des Européens; mais, depuis le début du vingtième siècle, la tendance est à l'augmentation.

Les Esquimaux, concentrés dans l'extrême nord du pays, sont environ 7,000. Ils vivent en bandes de deux ou trois familles. Tirant leur subsistance de la chasse et de la pêche, ils font le commerce des fourrures.

Les Richesses naturelles

L'économie du Canada présente un remarquable équilibre. La valeur nette de la production du pays, au cours d'une année moyenne, s'établit à environ 6 milliards et demi de dollars, et elle se répartit, en nombres ronds, entre l'exploitation des richesses naturelles, dont la part est d'un milliard et demi, l'agriculture, dont la contribution est également d'un milliard et demi, et l'industrie manufacturière, dont le rendement se chiffre par 3 milliards et demi.

Les forêts canadiennes ont une superficie de 1,290,000 milles carrés, soit 37 pour cent de la superficie terrestre du pays. On évalue à 435,000 m.c. l'étendue du domaine forestier actuellement exploitable, et 378,000 m.c. de forêts classées comme productives, mais encore inaccessibles, constituent une réserve. Les conifères fournissent environ 95 pour cent de la coupe totale. Le rythme d'épuisement des forêts est, en moyenne, de 3,296 millions de pieds cubes par an. On en utilise environ 74 pour cent, le reste étant détruit par l'incendie, les insectes et les maladies de l'arbre. Les industries dont le bois est la matière première — surtout celle des

pâtes et papiers — ont pris une extension telle que le Canada n'exporte plus qu'environ 7 pour cent de ses produits forestiers à l'état brut.

Le sous-sol du Canada est abondamment pourvu de minéraux. On en extrait, notamment, par ordre d'importance du point de vue de la valeur, de l'or, du cuivre, du charbon, du nickel, du zinc, du plomb, de l'amiante, du pétrol, du minerai de fer, du gaz naturel, de l'argent, du platine, du sel, ainsi qu'un grand nombre de métalloïdes et de matériaux de construction. Bien que l'or figure encore en tête de la liste, la production en a beaucoup diminué depuis 1941, alors qu'elle atteignait le chiffre record de 5,345,179 onces valant \$205,800,000. Cette régression est attribuable à l'insuffisance de la main-d'oeuvre, à la fixité du prix de ce métal et à l'augmentation des frais d'exploitation des mines. Environ 90 pour cent des disponibilités mondiales de nickel proviennent de la région de Sudbury, et la province de Québec produit à peu près les trois quarts de l'amiante utilisé dans le monde.

Quoique la production minérale du Canada ait dépassé, en 1947, 644 millions et demi de dollars, on peut dire que l'exploitation du sous-sol du pays n'en est encore qu'à ses débuts. Les gisements de pétrole de l'Alberta, dont la mise en valeur est poussée activement, sont si riches que l'on croit que le Canada, qui récemment encore ne produisait qu'environ 8 pour cent de sa consommation, est appelé à devenir un grand pays exportateur. Le journal de la *Standard Oil of New Jersey* fait observer que le territoire pétrolifère de l'Ouest canadien est plus étendu que les cinq principaux Etats producteurs de pétrole — le Texas, l'Oklahoma, la Louisiane, la Californie et le Kansas réunis — et il prévoit qu'on y trouvera des réserves qui excéderont probablement 10 milliards de barils. Les gisements de minerai de fer du Labrador, dont l'exploitation est encore loin d'être terminée, promettent déjà de devenir la source d'approvisionnement la plus importante du continent nord-américain. Les mines de fer et de titane de la région du lac Allard, au nord du Havre Saint-Pierre, sur la côte nord du Saint-Laurent, offrent aussi de brillantes perspectives. Des entreprises de prospection, facilitées par l'avion, et des travaux d'exploration sont d'ailleurs en cours dans la partie nord du territoire et l'on signale, à divers endroits, d'importantes découvertes.

La puissance et la large répartition des sources d'énergie hydroélectrique dont dispose le Canada ont eu une influence décisive sur son développement économique. De nombreuses entreprises industrielles, qui trouvent dans la force motrice l'un des facteurs essentiels de leur production, se sont établies à proximité de chutes d'eau que, bien souvent, elles ont elles-mêmes aménagées, notamment les pâtes et papiers, la fonte et l'affinage de la bauxite, matière première de l'aluminium, et d'autres minerais, les scieries, les industries électro-chimiques. Les turbines installées jusqu'à présent ont une puissance

de près de onze millions de chevaux-vapeur, dont plus de la moitié provient de la province de Québec; de grands travaux d'aménagement sont en voie d'exécution ou à l'état de projet, et le pays offre encore des réserves connues dont on évalue la puissance à 52 millions de chevaux-vapeur.

La Chasse et la Pêche

Les fourrures furent longtemps, sous le régime français, la principale source de revenu de la colonie. L'économie canadienne y trouve encore aujourd'hui un appoint très appréciable. Les relevés les plus récents en font ressortir la valeur de la production annuelle à plus de 32 millions de dollars.

L'exploitation forestière et les progrès de la colonisation repoussent graduellement vers le nord les territoires de piégeage. L'élevage des animaux à fourrure — vison, renard, chinchilla, coyote, pékan, lynx, martre, raton-laveur, mouffette — se pratique dans toutes les provinces, particulièrement dans le Québec où se trouvent 1,768 des quelques 6,800 fermes canadiennes. Néanmoins, ce sont encore ces bêtes à l'état sauvage, à la liste desquelles il y a lieu d'ajouter le rat musqué, le castor, l'hermine et l'écureuil, qui fournissent la plus grande partie des fourrures du pays. Sur une étendue de plus d'un million et demi de milles carrés, c'est-à-dire environ 45 pour cent de la superficie terrestre du Canada, le piégeage rapporte plus que la culture du sol. La pêche au phoque, dans l'Alaska, est répartie entre le Canada et les Etats-Unis dans les proportions respectives de 20 et de 80 pour cent. Ce sont les gouvernements qui encaissent le produit. (La part du Canada, au cours de la dernière saison, a été d'environ \$825,000.)

On protège dans chaque province, les animaux à fourrure en réglementant le piégeage et la chasse, en prohibant à certaines saisons la capture et la poursuite des espèces menacées de disparition et même en aménageant des terrains propres à reconstituer l'habitat naturel de certains animaux.

L'industrie de la fourrure compte 24 établissements où l'on apprête les pelleteries, et dont le rendement annuel est d'environ 5 millions de dollars, et 593 fabriques de vêtements et d'articles en fourrures, dont le chiffre d'affaires annuel atteint presque 60 millions.

Le Canada possède les pêcheries les plus étendues et les plus productives du monde. Les prises excèdent chaque année le milliard de livres de 70 espèces de poissons, mollusques et crustacés. Au large de la côte orientale, le poisson continue d'abonder, bien que, depuis des siècles, des flottilles de bateaux étrangers viennent y pêcher. Dans les pêcheries hauturières du Pacifique du Nord, le Canada et les Etats-Unis se répartissent environ 70 pour cent de la prise mondiale de flétan.

Le rendement annuel des pêcheries canadiennes est de quelque 120 millions de dollars. La valeur des exportations de poisson et de dérivés du poisson se chiffre d'ordinaire par environ 84 millions, dont plus du tiers consiste en conserves. Le Canada détient dans le monde, ou a peu près, le monopole de la mise en conserve du homard.

La chasse et la pêche sportives, dont des milliers de Canadiens sont d'enthousiastes amateurs, constituent un important actif de l'industrie du tourisme, dont le rendement annuel atteint plusieurs centaines de millions de dollars.

Agriculture et Industrie

Malgré la rapide évolution qu'a subie son économie depuis une vingtaine d'années, le Canada reste un grand pays agricole. Près du quart de sa population est engagé dans l'agriculture. Le dernier recensement (1941) constatait que 3,200,000 personnes vivaient dans 733,000 fermes d'une étendue totale de 175 millions d'acres, dont 92 millions d'acres de terres défrichées. Mais les progrès de l'industrie manufacturière ont, depuis lors, sensiblement modifié la situation. L'agriculture, qui absorbait avant la guerre 33 pour cent de la main-d'œuvre canadienne, n'en utilise plus aujourd'hui que 22 pour cent. Toutefois, la mécanisation de la culture compense, dans une large mesure du moins, la diminution relative du nombre des travailleurs de la terre. On estime qu'entre 1945 et 1948, le chiffre des ventes d'instruments aratoires a augmenté successivement, d'année en année, de 5, de 7, de 8 et de 30 pour cent.

Il est impossible d'établir, même approximativement, la valeur de la production agricole, parce que les produits consommés à la ferme même échappent à la statistique. Quoi qu'il en soit, l'évaluation officielle des revenus en espèces des cultivateurs, au cours des quelques dernières années, s'échelonne entre 1,694 et 1,990 millions de dollars. Pour nous en tenir aux quatre sources principales, l'apport des grandes cultures (céréales, foin, trèfle etc.) serait de 33 pour cent, celui de l'élevage du bétail, de 29 pour cent, celui des produits laitiers, de 16 pour cent et celui de la culture maraîchère de 7 pour cent.

L'industrie canadienne, dont les deux guerres mondiales ont considérablement accéléré le développement, utilise les services de 1,200,000 ouvriers et employés. Les principales branches de la production industrielle se classent dans l'ordre suivant, du point de vue de la valeur nette des produits: pâtes et papiers, appareils et fournitures électriques, scieries, articles en caoutchouc, vêtements de femmes, matériel roulant de chemins de fer, boulangerie, sidérurgie, réduction et affinage de métaux non-ferreux, vêtement d'hommes, abattoirs et salaisons, dérivés du pétrole, automobiles, beurreries et fromageries, minoterie.

La disproportion que présentent le volume de la production et le volume de la consommation du pays laisse d'importants excédents exportables de minéraux, de produits forestiers, de denrées alimentaires et d'objets fabriqués. D'autre part, le Canada doit importer de l'outillage, des matières premières, des combustibles, des produits alimentaires et des objets manufacturés. Aussi, malgré le chiffre relativement faible de sa population, figure-t-il parmi les grands pays commerçants du monde. La valeur de ses échanges se chiffrait, en 1948, par 5,746 millions de dollars, soit 2,636 millions l'importation et 3,110 millions à l'exportation.

Informations diverses

LE PETROLE EN FRANCE

On a découvert récemment dans la région de Cannes, une nappe de pétrole qui semble avoir une certaine importance. A Locq, près de Pau, on a également atteint une nappe. Bien que les techniciens réservent leurs estimations sur ses possibilités d'exploitation, on verra peut-être se confirmer les espoirs placés depuis plusieurs années en les régions des Basses-Pyrénées.

Dans quelques semaines sera définitivement constituée une "Société Financière des Pétroles", à laquelle participeront le Crédit Lyonnais, la Banque de Paris et des Pays-Bas et le Crédit Commercial de France. Son capital initial de 500 millions pourra être porté à 1 milliard. Les actions jouiront d'une garantie d'intérêt de l'Etat de 3.5 p. 100 pendant 25 ans. La Société sera exonérée de l'impôt sur les bénéfices pour les capitaux réinvestis dans la recherche des pétroles.

Il semble qu'il s'agisse là du début d'exécution d'un vaste plan d'exploitation pétrolière en France et dans l'Union Française, ayant pour objectif la production de 5 millions de tonnes de pétrole par an. En effet, depuis bientôt 3 ans, des experts américains étudient en France les perspectives pétrolières. Ils ont déclaré que la France pourrait produire bien plus que les 12 à 15 millions de tonnes nécessaires à son économie.

Des investissements considérables sont envisagées : théoriquement, on estime que 40 milliards en 1950 seraient indispensables. Pratiquement, il semble que 18 milliards pendant 5 ans sont prévus.

REALISATION DE LA TELEVISION FRANÇAISE

La Commission technique chargée par le gouvernement italien de choisir le standard du futur réseau de télévision d'Italie s'est réunie récemment à Turin.

En conclusion de ses travaux et des observations recueillies à la lumière des démonstrations présentées, les unes à 625 lignes (système américain transposé), les autres à 819 lignes (système français), la Commission reconnaît la nette supériorité de l'image française et se propose, avant décision définitive, de suivre avec intérêt le développement industriel de la télévision en France, ainsi que les travaux de C.C.I.R.

Selon M. Damelet, président du Syndicat des Industries Radio-Electriques, l'industrie française dispose désormais de tous les moyens nécessaires pour assurer à la télévision un développement aussi rapide que le désire le public.

La télévision fait aussi un gros effort sur ses programmes, dont ce simple signe donne une idée ; chaque soir, quinze minutes de journal "visuel" sont télévisées, qui représentent à la fin de la semaine, quatorze fois le temps des actualités cinématographiques. Cela, grâce à un accord conclu avec la presse filmée.

DANS LES LABORATOIRES ATOMIQUES FRANÇAIS

Le Commissariat à l'énergie atomique publie le communiqué suivant :

"Le 20 juin dernier, le Commissariat à l'énergie atomique

annonçait que la pile atomique de Châtillon fonctionnait à une puissance de l'ordre de 6 à 10 kilowatts. Il est bien connu que dans ces conditions, il s'est formé depuis ce moment-là dans l'uranium de la pile des quantités de plutonium qui, tout en étant pondérables, sont très largement inférieures à celles qui seraient requises pour les applications militaires. Il est exact que dans les laboratoires du Commissariat, des essais sont en cours sur une petite échelle, en vue d'isoler cet élément, et d'en étudier les propriétés chimiques. Mais toutes les prétendues informations concernant les plans ultérieurs et la capacité de production du centre de Saclay sont dénuées de tout fondement."

Les savants français travaillant au centre de recherches atomiques de Bouchet, ont réussi à séparer leur premier milligramme de plutonium. La pile atomique de Châtillon est à mesure de produire régulièrement une quantité égale de plutonium. Il est intéressant de noter que la première chaire de chimie nucléaire de l'Université de Strasbourg sera occupée par une femme, Mademoiselle Peret, qui fut assistante du Professeur Frédéric Joliot-Curie, Haut Commissaire pour l'énergie atomique.

Paris

RADIODIFFUSION

De 1 h. à 2 h. 30 a.m., en hiver, il est possible d'entendre très clairement le programme du poste Paris-Inter retransmis dans la bande des 48 mètres (6.000 kilocycles) par l'émetteur de 100 kilowatts d'Ahlouis.

De 7 h. 30 à 8 h. 45 p.m., les émissions en langue française sont également audibles sur 25 m. 64 et 31 m. 41.

Signalons également que les auditeurs matinaux peuvent capter Paris de 6 h. à 7 h. 30 dans la bande des 16 mètres (17.500 kilocycles).

Brazzaville

De 5 h. à 6 h. 30 p.m. (heure normale de l'Est) sur 11.970 kilocycles (programme émis par l'émetteur de 50 kilowatts).

De 6 h. 30 à 20 h. p.m. (heure normale de l'Est) sur 9.440 kilocycles (émetteur de 7 kilowatts).

Enfin il est souvent possible d'entendre l'émetteur de 1 kw 500 qui fonctionne sur 17.840 kilocycles de midi à 5 h. p.m. (heure normale de l'Est). Le journal parlé est diffusé à 1 h., 2 h. 20, 4 h., 5 h. 05, et 6 h. p.m.

RADIO-CANADA

Le Service International de Radio-Canada émet chaque jeudi une chronique particulière traitant des relations commerciales franco-canadiennes. Des études de marchés, des commentaires sur les principales mesures ayant une incidence sur les courants d'échanges franco-canadiens, des reportages sur les principaux événements commerciaux de l'année, et des renseignements d'ordre pratique viennent apporter aux industriels et commerçants de langue française un ensemble de données particulièrement utiles.

Tous les jeudis à 22 hrs 30 — heure française

Longueur d'ondes : 31 m. 15 et 49 m. 50.

Emission : "La Voix du Canada".

Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada

PRÉSIDENT D'HONNEUR

Son Excellence l'Ambassadeur de France au Canada

VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. Pierre Queuille
Conseiller Commercial
près l'Ambassade de France au Canada

M. Gérard Dubois
Attaché Commercial
près l'Ambassade de France au Canada

M. Ernest Triat
Consul général de France à Montréal

MEMBRES D'HONNEUR

M. Henri de Clerval
Ancien Attaché Commercial de France

M. Alfred Tarut
Ancien Président

M. Marcel Nougier
Ancien Président

M. Georges Vinant
Ancien Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

M. Henri Dolisie

VICE-PRÉSIDENTS

M. Henry Lefèvre

M. André Quédec

SECRÉTAIRE

M. André Sutto

SECRÉTAIRE-ADJOINT

M. A. Hadamar

TRÉSORIER

M. F. Ducros

CONSEILLERS

MM. A. Bertheau
L. Baudouin
M. Dhavernas
A. Manchec

MM. M. Quédrue
E. Rivière
M. de Roussy de Sales

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. M. Aubry
E. Coullenot
P. Cangardel
J. Contat
J. De Vienne
G. Durand

MM. V. Durand
A. Lot
G. Lucas
B. de Massy
R. de Roumefort
J. Vinant

MEMBRES ACTIFS

- M. Pierre d'Allemagne**, (Ingénieur conseil), 335 Berwick, Montréal.
- M. Marcel Aubry**, (Importateur), fournitures de modes, 407 Ontario Ouest, Ch. 111, Montréal.
- M. Georges Bally**, Représentant de maisons de textile, 353 St-Nicholas, Montréal.
- M. Louis Baudouin**, Professeur de droit comparé, Université McGill, 5550 Waverley, Montréal.
- M. André Bertheau**, Propriétaire, The Berkeley Hotel, 1188 Sherbrooke Ouest, Montréal.
- M. Charles Billard**, Président, Billard Ltée, (filés de laine, coton, etc.), 1579 St-Denis, Montréal.
- M. E. D. Bonnard**, Président, Bonnard Equipments Ltd, (équipement pour ponts et chaussées), 2387 Remembrance, Lachine, P.Q.
- M. Jean Bonnel**, Propriétaire, Les Sociétés Jean Bonnel (Importateurs), Arroseurs automatiques, extincteurs chimiques, livres, 4450 St-Denis, Montréal.
- M. Guy Boulouin**, Professeur, et Représentant des Editions Flammarions de Paris, 656 Wiseman, Montréal.
- M. Gabriel Bousson**, (Importateur), représentant de vins, jus de fruits et produits spéciaux pour distilleries, vineries, 1251 Notre-Dame Est, Montréal.
- M. Pierre Brassac**, Gérant des Ventes, Robert Gens & Cie, Ornaments d'église, 27 rue Notre-Dame Est, Montréal.
- M. Jean Brusset**, Vice-Président, West Canadian Collieries Ltd, 1104 University Tower, Montréal.
- M. Joseph Brutto**, (Editeur), 350 Notre-Dame Est, Montréal.
- M. Pierre Cangardel**, Président, Foreign Freight Forwarders Ltd, (transitaires), Président, Maple Leaf Traders Ltd (représentants), 486 St-Jean, Montréal.
- M. Roger Charbin**, Vice-Président, J. B. Martin Co. Ltd, (fabrique de velours), à St-Jean, Qué.
- M. Pierre Charton**, (Conseiller du Commerce Extérieur), Président, Herdt & Charton Inc., (Importation-Exportation : parfums, spécialités pharmaceutiques, vins, liqueurs), 2027 McGill College, Montréal.
- M. Henri Clusy**, Expert, Organisation de l'Aviation Civile Internationale, Dominion Square Building, Montréal.
- M. Jean Contat**, Gérant Général, Hôtel Ritz-Carlton, Sherbrooke Ouest, Montréal.
- M. Emmanuel M. Coullenot**, (Ingénieur civil), Importateur, agent général de manufactures, 750 avenue Pratt, Montréal.
- M. Gabriel Crozier**, (Administrateur de Compagnie de Navigation), c/o Montreal Shipping Co. Ltd, Coristine Bldg, Montréal.
- M. Emile Desnoux**, (Conseiller du Commerce Extérieur), 4866 Chemin Côte des Neiges, Montréal.
- M. Marc A. Dhavernas**, Vice-Président, Sorel Industries Ltd, Vice-Président Exécutif, North American Utilities Corporation, Vice-Président Exécutif, Sicard Limitée, 2055 avenue Bennett, Montréal.
- M. Henri Dolisie**, (Ingénieur), Président, Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
- M. François Ducros**, Administrateur délégué, Corporation Pharmaceutique Française Ltée, (fabricants, représentants de produits pharmaceutiques), 200 rue Vallée, Montréal.
- M. Léon Dufour**, Gérant Général, A. Janin & Cie Ltée (Travaux publics), 1460 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.
- M. Gaston Durand**, Directeur, Perrin Glove Co. Canada Ltd, 437 rue Mayor, Montréal.
- M. Victor Durand**, Représentant de maisons françaises, 5025 Christophe-Colomb, Montréal.
- M. Joseph Eddé**, Président, J. Eddé Ltée, (Importateurs, spécialités pharmaceutiques et publications médicales), 620 Cathcart, Montréal.
- M. Claude Farjon**, Salon Claude Enrg., (Coiffeur pour dames), Hôtel de La Salle, 1240 rue Drummond, Montréal.
- M. Emile Gagnan**, Ingénieur, à l'Air Liquide, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
- M. Robert Gens**, Propriétaire de Robert Gens & Cie, (fabricants d'ornements d'église), 27 rue Notre-Dame Est, Montréal.
- M. André Hadamar**, Assistant Directeur Gérant, Mercury Press Ltd, (imprimeurs), 740 St-Paul Ouest, Montréal.
- M. Alex Houart**, Directeur, Gondrand Frères Canada Ltd, (Transitaires Internationaux), 361 Place Youville, Montréal.
- M. Eugène Issalys**, (Libraire Editeur), Librairie Beauchemin Ltée, 430 St-Gabriel, Montréal.
- M. Jean P. Kempf**, Morgan, Kempf & Robertson Ltd., (valeurs de placement), 265 Notre-Dame Ouest, Montréal.
- M. Henri Lamandé**, (Restaurateur), Restaurant Kerhulu, 1354 Notre-Dame, Trois-Rivières, Qué.
- M. Henri de Lanauze**, (Importateur), Appareils cinématographiques et films de format réduit, 1027 Bleury, Montréal.
- M. Jacques de Lavergne**, Secrétaire général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
- M. Charles Le Borgne**, Délégué de la "Cie Charles Le Borgne", Agent des "Etablissements Dartois" (peaux de chamois), 1489 rue de la Montagne, Montréal.
- M. Bernard Leclerc**, Secrétaire général-adjoint, Crédit Foncier Franco-Canadien 5 St-Jacques Est, Montréal.
- M. Henri Lecocq**, Directeur, Coudurier, Fructus, Devigne (Canada) Ltd, Directeur, Rodier (Canada) Ltée, 712 New Birks Bldg, Montréal.
- M. Henry E. Lefèvre**, (Conseiller du Commerce Extérieur), Président, Dominion Potash Ltd, 354 Ste-Catherine Est, Montréal.
- M. André Ligné**, Représentant de la Maison Coty au Canada, 7335 blvd St-Laurent, Montréal.
- M. Jacques de Liniers**, Président, Barter & Trade Ltd, (importation-exportation) et Wood Preservation Industries Ltd, (traitement des bois), 2807 avenue Willowdale, Montréal.
- M. André Lot**, Assistant directeur général, Canadian Liquid Air, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
- M. Marcel Louis**, Président, Bianchini Férier (Canada) Ltd, (soieries), Vice-Président, Lesur Ltée, (lainages), 600 New Birks Bldg, Montréal.
- M. Gabriel Lucas**, Joaillier, 1476 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.
- M. Auguste Manchec**, Directeur général, Laboratoires Poulenc Frères Canada Ltée, 204 Place Youville, Montréal.
- M. Paul Maugé**, Publiciste, Canadian Concerts & Artists, 711 Castle Bldg, Montréal.
- M. Aymar de Miribel**, (Eleveur d'animaux de fourrure, visons du Labrador et renards), Ferme du Portage Enrg., Laterrière, Chicoutimi, Qué.
- M. Henri de la Myre Mory**, B. de Massy Inc., 1522 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.
- M. Marcel Nougier**, (Conseiller du Commerce Extérieur), Directeur gérant, J. Eddé Ltée, (produits pharmaceutiques), 620 Cathcart, Montréal.
- M. Jean Olive**, Président, Corporation Pharmaceutique Française, 200 rue Vallée, Montréal.
- M. Vital J. J. Panneels**, (Agent général, importateur), coutellerie, verrerie, 2363 rue Délorimier, Montréal.
- M. Louis Pasquier**, Gérant de la Raffinerie de Sucre de Québec, St-Hilaire sur Richelieu, Comté de Rouville, Qué.
- M. Marcel Pasquin**, Directeur général adjoint, Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
- M. Jehan Perdriau**, Avocat, 132 St-Jacques Ouest, Suite 322, Montréal.
- M. Albert Pinel**, Vice-Président et Gérant Général de la Cie Franco-Canadienne de Produits Laitiers Ltée, 945 St-André, Montréal.
- M. J. Aristide Pony**, Propriétaire de la Librairie J. A. Pony Ltée, 554 Ste-Catherine Est, Montréal.
- M. André Quédec**, Représentant de la Cie Générale Transatlantique au Canada, 1196 Phillips Square, Montréal.
- M. Maurice Quédrue**, (Conseiller du Commerce Extérieur), Industriel, 2983 Lacombe, Montréal.
- M. Jean Rivière**, Vice-Président et gérant, Anglo-French Gelatines Ltd, (colles, produits chimiques), 1476 Sherbrooke Ouest, Montréal.
- M. Bernard Robert de Massy**, Président, B. de Massy Inc., (importation parfums), 1522 rue Sherbrooke Ouest, Montréal.
- M. Roger de Roumefort**, Directeur général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5 St-Jacques Est, Montréal.
- M. Michel de Roussy de Sales**, Assistant directeur général, Cie France-Film (exploitation de films français 35 et 16 m/m), 637 Craig Ouest, Montréal.
- M. Joseph Saint-Loup**, représentant de manufactures, (articles religieux), 134 St-Paul Ouest, Montréal.
- M. Pierre Salbaing**, Directeur Technique, l'Air Liquide Society, 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.
- M. Georges Schaefer**, Les Ateliers d'Art Liturgique Enrg., 29 St-Jacques Est, Montréal.
- M. Victor Sornin**, (Industriel), 6980 rue Henri-Julien, Montréal.
- M. André Sutto**, Directeur et Vice-Président, Office Central Catholique Ltée (importateurs d'articles religieux), 50 Notre-Dame Ouest, Montréal.
- M. Alfred Tarut**, (Conseiller du Commerce Extérieur) Exécutif, O'Brien & Williams (Agents de change), 132 St-Jacques Ouest, Montréal.
- M. Charles Tiberghien**, (Industriel), Président, St. Johns Textile Mills Ltd, Franco-Canadian Dyers Ltd, Demètre Sault et Ciriez (Canada), St-Jean, Qué.
- M. Pierre Tisseyre**, Directeur de Carrefour, de l'Agence Littéraire Atlantique; de Tisseyre & Cie Ltée; de la Revue de la Pensée Française et du Cercle du Livre de France Ltée, 462 Ste-Catherine Est, Montréal.
- M. Jacques de Vienne**, (Expert technique de la circulation aérienne), Organisation Internationale de l'Aviation Civile, Dominion Square Bldg, Montréal.
- M. Paul Villard**, (Docteur en médecine), 2055 avenue Vendôme, Montréal.
- M. Georges P. Vinant**, Président, Vinant Ltd, (Importateurs, parfums et spécialités pharmaceutiques), 200 rue Vallée, Montréal.
- M. Jean R. Vinant**, Importateur-Exportateur, Union Commerciale Franco-Américaine Ltée, 5527 Côte des Neiges, Montréal.
- M. Louis Vuillemot**, (Manufacturier), Fleurs artistiques et plumes, 850 Hartland, Montréal.
- M. André Welcker**, (docteur en médecine - pharmacien), Laboratoires Welcker-Lapointe Ltée, 1951 Masson, Montréal.

MEMBRES ADHÉRENTS - CANADA

- M. Lucien Allard**, Président-Gérant, Allard & Robitaille Ltée, (Importateurs), bibelots, pipes, articles religieux, 72 rue St-Paul, Québec, Qué.
- M. Lorenzo Audet**, Gérant, "La Photogravure Artistique Ltée", (dessins, publicité, photogravure tout genre), 12 Arago, Québec, Qué.
- M. Louis Baisez**, Représentation de fabriques et de maisons d'éditions, 1015 St-Alexandre, Montréal.
- M. J. Philippe Beaulac**, Secrétaire-Trésorier, Dextro-Chemicals Supply Ltd, 6223 Delorimier, Montréal.
- M. Henri Beaulieu**, Avocat de l'étude de Beaulieu Gouin Bourdon Beaulieu & Casgrain, 511 Place d'Armes, Montréal.
- M. Léopold Bernier**, Maison C. X. Tranchemontagne & Cie Ltée, (importateurs de textiles en gros), 459 St-Sulpice, Montréal.
- M. Hector Bertrand**, (Comptable agréé), a/s Lorenzo Bélanger & Associés, 630 Dorchester Ouest, Montréal.
- M. André Borel**, Vice-Président, Parfumeries de Paris Ltée, 116 rue St-Paul Ouest, Montréal.
- M. Albert Boulet**, Comptable Agréé, 71 rue St-Pierre, Québec, Qué.
- M. François Bouyeux**, (Restaurateur), 12 rue Craig Est, Montréal.
- M. Guy R. Brassard**, Brassard Reg'd, (importation-exportation), 2027 McGill College, Montréal.
- M. Oscar Brenner**, Industriel, (négociant en textiles), 4000 Harvard Avenue, Montréal.
- Bruck Silk Mills Ltd**, représenté par M. F. J. Delicaet, fabricants de textile (importation-exportation), fils de soie artificielle et nylon, 460 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

M. Lucien Burgener, Les Meubles d'Art Français Limitée, 7389 avenue Dryden, Ville St-Michel.

M. Edouard Chamberland, (manufacturier, essences culinaires, importateur, produits alimentaires, 139 St-Paul Ouest, Montréal.

M. Albert Clément, (Importateur), représentant, vins et liqueurs et produits alimentaires, Casier Postal 384, Westmount Montréal 6.

M. J. Louis Davignon, Gérant général adjoint, Banque Canadienne Nationale, 112 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Robert Daville, Directeur des Importations, United Distillers Ltd, 905, Dominion Square Bldg., Montréal.

Cie Dejordy Enr., (Librairie-importateur), 2325 rue Dandurand, Montréal 36.

M. Raymond Denis, Organisateur général, La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance-Vie, 152 Notre-Dame Est, Montréal.

M. Jules Dupré, C.R., (avocat), 60 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

M. Hector Fontaine, Président, Agence Canadienne de Publicité Ltée, Edifice Sun Life, Montréal.

M. Augustin Frigon, Directeur Général, Société Radio-Canada, 1440 Ste-Catherine O., Montréal.

M. Joseph P. A. Gagnon, Directeur pour le Canada de l'Union Cie d'Assurance contre l'Incendie, les Accidents et Risques Divers, 465 St-Jean, Montréal.

Honorable Wilfrid Gagnon, Industriel, 916 Ontario Est, Montréal.

M. Lorenzo Gagnon, (Importateur-Exportateur), agent manufacturier, Arca Specialties Reg'd, 1265 blvd Graham, Ville Mont-Royal, Montréal.

Bianchini Férier (Canada) Ltd., (Soieries hautes nouveautés), 600 New Birks Bldg, Montréal.

M. Albert A. Gardiner, Directeur Général, Service des Voyageurs Chemin de Fer National du Canada, 360 McGill, Montréal.

M. Paul R. Gauthier, La Librairie Canadienne Enr., (fournitures scolaires et articles religieux en gros), 397-399 de la Canadière, Québec, Qué.

M. Jean M. Gauvreau, Directeur, Ecole du Meuble, 1097 Berri, Montréal.

M. Gérard B. Genest, Assistant Directeur Général, Herdt & Charlon Inc., (Import-Export, parfums, spécialités pharmaceutiques, vins et liqueurs), 2027 McGill College, Montréal.

M. Henri Geoffrion, Financier, 240 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Henri Gérin-Lajoie, Avocat, 60 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Maurice Gervais, Gérant, Banque Canadienne Nationale, 759 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

M. Jules Gillet, (Maître-Imprimeur), Typo-Press, 600 rue Legendre Est, Montréal.

M. Arthur Guyot, Articles pour la fabrication d'ornements d'églises, orfèvrerie d'églises, 1031A Rachel Est, Montréal.

M. Henri Hallot, Président de la General Import-Export Ltd, 2985 avenue Maplewood, Montréal.

M. Lucien Hamel, Président, Chandellerie Vi-Lux Ltée, R. L. Vallée Cie Ltée, 1217 Université, Montréal.

M. Georges H. Hoyle, Gérant, Anglo-American Telegraph Co. Ltd., 140 Notre-Dame Ouest, Montréal.

Robert Jacques & Cie Ltée, (Importation). Articles religieux, 27 Notre-Dame Est, Montréal.

M. Joseph Kerhulu, (Restaurateur), 22 de la Fabrique, Québec, Qué.

M. J. Robert Kirouac, Président, J. A. Kirouac Ltée, (importateurs gros et détail dans librairie, jouets, articles religieux, souvenirs), 4 1/2 rue St-Jean, Québec.

M. Raymond Labeyrie, Ingénieur Conseil, M.M.E.-Dr. Sc., 1240 Drummond, Montréal.

M. Alfred Lafond, Propriétaire, Prima Trading Co., Agent manufacturier, 133 rue des Commissaires, Chambre 18, Montréal.

M. Hector Lalonde, Avocat, 266 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Aimé Laplante, Laplante & Langevin, (Imprimerie), 334 Notre-Dame Est, Montréal.

M. G. A. Lapointe, Président, Collège des Pharmaciens de Québec, Pharmacien Importateur, 1951 rue Masson, Montréal.

M. Roland Leclerc, (Importateur), Les Cadres L'éclairer Enr., (manufacturiers, articles religieux et fantaisie), 153, 8e Rue, Québec, Qué.

M. Gérard Lefebvre, (Agent manufacturier), 1031 Rachel Est, Montréal.

M. A. de Lesleuc de Kerouara, Surintendant, Maison C. O. St-Jean Ltée, 21, rue Wellington Nord, Sherbrooke, Qué.

M. Hector MacKay, C.R., (Notaire), Docteur en droit de l'Université de Paris, Professeur, Université de Montréal, 112 St-Jacques ouest, Montréal.

M. Raphaël Markowski, Président, "Au Petit Versailles", (articles pour cadeaux), 930 Ste-Catherine Est, Montréal.

M. Lucien Masson, Président, Lucien Masson Inc., (importateur, produits pharmaceutiques et parfumerie), 950 Sherbrooke Est, Montréal.

M. Georges H. Mercier, Banquier, Directeur, Service des Relations Extérieures, La Banque Royale du Canada, 360 St-Jacques O., Montréal.

M. Adonai Meunier, Courtier en Assurances, Edifice Banque Royale, 360 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Lucien Miller, Président, Miller Engineering Works (manufacturiers, agences exclusives), 7217 St-Hubert, Montréal.

M. Alfred Moreau, Agent de publicité, 2312 Fullum, Montréal.

M. Joseph Moulin, Les Meubles d'Art Français Limitée, 7389 avenue Dryden, Ville St-Michel.

M. Henry Mulstein, (Importation-Exportation), 5052 Park Avenue, Montréal.

M. Aurélien Noël, C.A., Associé de Maheu, Noël & Cie, (comptables agréés), 276 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Jean Nolin, Publiciste, 1265 Stanley, Montréal.

M. J. Alfred Ouimet, (Importateur, agent manufacturier), 84 St-Paul Est, Montréal.

M. Alfred Paradis, Paradis & Son Ltd, (industrie du bois), 1563 Sun Life Bldg, Montréal.

M. Gérard Parizeau, (Courtier d'Assurance), Directeur de la Revue "Assurances", Professeur, Ecole H.E.C., 84 Notre-Dame Ouest.

M. Gaston Pelletier, Gérant général, Vinant Ltd, 200 Vallée, Montréal.

M. Jean H. Picard, Directeur de tissage, St-Johns Textile Mills Ltd, St-Jean, Qué.

M. Fernand Pilon, Libraire-Editeur, 750 rue Beau-bien, Montréal.

M. J. O. Pineault, Pineault & Fils Ltée, (librairie-papeterie), 466 Mont-Royal Est, Montréal.

M. Paul Pratt, Président, Office Central Catholique Ltée, Vice-Président, Renaissance Films Distribution Inc., 198 St-Alexandre, Longueuil, Qué.

M. Charles M. Prévost, Président, Beaver Decalcomania Cie, (décoration et décalcomanie), 33 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Edgar Richard, (Estimateur en Imprimerie), 3451 rue Masson, Montréal.

M. Paul Robert, (docteur en médecine), 418 rue Sherbrooke Est, Montréal.

M. Raymond Robic, Directeur, Maison Marion & Marion, (ingénieurs conseils en matière de propriété industrielle), 761 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

Rougier Frères, Importateurs de Produits Pharmaceutiques, 350 rue LeMoine, Montréal.

M. Georges Roy, Avocat, 276 St-Jacques Ouest, Chambre 601, Montréal.

M. Anselme Samoisette, Président Directeur Général, La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, 276 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

M. Arthur Stanley Saucier, Président, Arthur Stanley Saucier Inc., Canadian Hotels Protective Association, Directeur, Hotel Association of Canada, Secrétaire exécutif, Association Hôtelière de la Province de Québec, 1434 Ste-Catherine Ouest, Montréal.

M. Arthur Terroux, (Agent général), 437 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Ernest Tétreau, (Avocat), 246 Chemin Ste-Catherine, Montréal.

M. Marcel E. Thomas, fabricant des produits Montéco, (spécialités alimentaires), 570 rue Chabanel, Montréal.

Dr. Laurence C. Tombs, Vice-Président, Guy Tombs Limited, International Freight Forwarders, Traffic Managers, Motor Vessel Operators, Travel Agents, 1103 & 1111 Beaver Hall Hill, Montréal.

M. Maurice Trudeau, (Avocat), Etude Trudeau, Beauregard et Beaulieu, 204 Notre-Dame Ouest, Montréal.

M. J. A. Trudeau, Président, Genin, Trudeau & Cie Ltée, (négociants-importateurs), articles de fumeurs et articles religieux, 38 Notre-Dame Ouest, Montréal.

M. Jean Venne, Architecte, 2005 boulevard St-Joseph Est, Montréal.

Honorable Thomas Vien, C.P. et C.R., Sénateur et Avocat, 132 St-Jacques Ouest, Montréal.

M. Auguste Vincent, (Avocat), 507 Place d'Armes, Chambre 803, Montréal.

M. Jean-Jacques Wyler, Agent, Peugeot Frères, (petit outillage), 28 Wellington Ouest, Toronto, Ont.

SOCIÉTÉS

Barclays Bank (Canada), 214 St-Jacques Ouest, Montréal.

Canadian Industrial Alcohol Co. Ltd., (représenté par M. Geo. R. Roy), Canada Cement Building, Montréal.

Cie des Matériels de Balisage, d'Optique et de Précision Ltée, (manufacturiers de matériel d'optique, de précision et d'électroniques), Aldred Building, Place d'Armes, Montréal.

Crédit Foncier Franco-Canadien, (M. Roger de Roumelort, Directeur général), (Prêts hypothécaires), 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

Corporation Pharmaceutique Française Ltée, (M. François Ducros, Administrateur-délégué), (fabricants, représentants, produits pharmaceutiques), 200, rue Vallée, Montréal.

Dominion Potash Limited, (M. Henry Lefèvre, Président), (engrais chimiques), 354, rue Ste-Catherine Est, Montréal.

France-Film, (Exploitation de films français en 35 mm. et en 16 mm.), 637, Craig Ouest, Montréal.

Furness Withy Co. Ltd. (Mr. E. P. Rees, directeur), Furness House, Rue St-Sacrement, Montréal.

Laines du Pingouin (Canada) Ltd., (Marchands de laines), 7080 Hutchison, Montréal.

La Société de l'Air Liquide, (M. Henri Dolisie, Président), (Industrie chimique, soudure), 1111 Beaver Hall Hill, Montréal 1.

Les Editions Variétés, (MM. Dusseau et Péladeau, Directeurs), 1410, rue Stanley, Montréal.

Leval & Cie (Canada) Ltée, (M. Jokelson), (importateurs, exportateurs), 437 rue St-Jacques Ouest, Montréal.

Massey-Harris Co. Ltd., (Fabricants de machines agricoles), 915 King Street West, Toronto, Ont.

Office Central Catholique Ltée, (M. Paul Pratt, Président), (Importateurs d'articles religieux), 50, Notre-Dame Ouest, Montréal.

V. J. J. Panneels, (Agent général, Importateur), (coutellerie-verrerie), 2363 Delormier, Montréal.

Parfumerie A. A. Bellefontaine Ltée, (distributeur de produits de toilette, importateur et fabricant), 1670, rue St-Denis, Montréal.

Rodier (Canada) Ltd., (M. Henri Lecocq, Directeur), 712 New Birks Bldg, Montréal.

Sicard Ltée, (M. Marc A. Dhavernas, Vice-Président), (souffleuses à neige, camions et tracteurs), 2055, rue Bennett, Montréal.

Société Nationale des Chemins de Fer Français, (représentée par M. Jules Hone), 5717, avenue Notre-Dame de Grâce, Montréal.

Sorel Industries Ltd., (M. Marc A. Dhavernas, Vice-Président), (mécanique, métallurgie, chaudronnerie), 1405, rue Peel, Montréal.

Vinant Ltd., (M. G. P. Vinant, Président), (Importateurs, parfums et spécialités pharmaceutiques), 200, rue Vallée, Montréal.

SECTION DE L'ONTARIO

Mr. J. Reissman, Import-Export, Agent de fabrications, 64 Wellington St. West, Toronto.

MEMBRES

Mr. J. Aliman, Négociant en tapis d'orient, 23 Grenville Street, Toronto 5.

J. Arthurs Co., (Importateurs et Exportateurs de Produits alimentaires), 32 Front St. W., Toronto.

Mr. R. Le Bailly, Directeur, The European Co., 405, Confederation Life Bldg., Toronto 2.

Mr. M. Barki, Importation-Exportation, 331 Bay Street, Toronto 1.

Mr. E. W. Brupbacher, (Agent de Fabrications), 137 Wellington Street West, Toronto.

Mr. C. Baujard, King Edward Hotel, Toronto.

Mr. René Cera, Eaton's, College St., Toronto.

Mr. Herbert R. Dube, Directeur général de "Canadian Commercial Enterprises Ltd", Room 414, 200 Bay St., Toronto.

Mr. H. Hulot, Décorateur, c/o Eaton's, College Street, Toronto.

Dr. Joseph Kaskelis, (Importateur-Exportateur), Ocean Chemicals Ltd., 259 Danforth Avenue, Toronto 6, Ont.

Mr. W. Lattman, Vice-Président, Massey-Harris & Cie, 114 Dawlish Avenue, Toronto 12.

Mr. W. Looser, Agent de Fabrications, 64 Wellington Street West, Toronto.

Mr. F. G. Mayberry, Canadian National Exhibition, Toronto.

Massey-Harris Co. Ltd., (Fabricants de machines agricoles), 915 King St. West, Toronto.

Mr. A. L. Phené, Directeur, Olivier Canada Ltd, 51 Wellington St. West, Toronto 2.

Mr. E. Pouliot, c/o Bianchini Férier Ltd, 57 Bloor St. W., Toronto.

Mr. Claude A. Schmit, (Grainier grossiste, Ontario Seed Cleaners & Dealers Ltd., 33 Front Street East, Toronto.

Mr. Norman E. A. Spencer, Président "Canadian-European Forwarders Limited", 64 Wellington St. W., Toronto 1.

MEMBRES ADHÉRENTS - FRANCE

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

Agence Aérienne et Maritime Retout & Cie.
Agent maritime, Transitaire, 19, boulevard
Haussmann, Paris 9e.

Héritiers de Clément Yana, Bône, Algérie.

J. Moiroud & Cie, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville,
Lyon.

Société Commerciale d'Affrètements et de Com-
mission, 2, rue Lord Byron, Paris.

Maurice Valcke, 54, rue de Paradis, Paris.

AGENTS REPRESENTANTS ET
COMMISSIONNAIRES

Georges Pannier, Saint-Pierre et Miquelon.

ALIMENTATION GENERALE

Société anonyme Félix Potin, fabricants de pro-
duits pour l'alimentation générale, 83, rue de
l'Ourcq, Paris 19e.

Georges Seroude, Société Laitière et Fromagère
du Centre, Riom-ès-Montagnes, (Cantal).

APPAREILS DOMESTIQUES A GAZ

Société Gazelux, 45, rue Lafayette, Paris.

APPAREILS DE RAYONS ET
D'ELECTRICITE MEDICALE

Compagnie Générale de Radiologie, 34, Bou-
levard de Vaugirard, Paris.

APPAREILS INDUSTRIELS

M. Marcel Bellone, Administrateur de la S.A.
G.I.M. Corporation, 47, rue du Port Marchand,
Toulon (Var).

Etablissements Paul Bernard, (matériel pour
travaux publics), 3, rue du Colisée, Paris 8e.

Etablissements Fruhinsholz, 68, Avenue du 20e
Corps, Nancy.

ARMATEURS

Maison Genestral, 44, rue Jules Siegfried, Le
Havre.

Messieurs Worms & Cie, 45, boulevard Hauss-
mann, Paris 8e.

Louis Dreyfus et Cie, 4, rue de la Banque,
Paris 2e.

ARTICLES DE RELIGION

Joseph Bancel, St-Julien-Molin-Molette, (Loire).

J. Escoffier & Cie, 6, rue d'Algérie, Lyon
(Rhône).

J. Pichard, Médailles, 3-5 Avenue de Cholet,
Saumur (M. et L.)

ASSURANCES

Cie Française du Phénix, 33, rue Lafayette,
Paris.

Cie d'Assurances Générales contre l'Incendie,
87, rue Richelieu, Paris.

L'Urbaine et la Seine, 39, rue Le Peletier, Paris 9e.

AUTOMOBILES

Saint-Christophe Motor (automobiles de luxe),
3, rue Scheffer, Paris 16e.

BANQUES ET AGENTS DE CHANGE

Banque de l'Algérie, 217, Boulevard St-Germain,
Paris

Banque de l'Indochine, 96, Boulevard Haussmann,
Paris.

Banque de Madagascar, 88, rue de Courcelles,
Paris.

Banque de France, 3, rue de la Vrillière, Paris.

Banque Française du Commerce Extérieur, 21,
Boulevard Haussmann, Paris 9e.

Banque Nationale Française du Commerce Inté-
rieur, Avignon.

Banque Nationale pour le Commerce et l'In-
dustrie, 16, Boul. des Italiens, Paris.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin,
Paris.

Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue
Bergère, Paris

Crédit Commercial de France, 103, avenue des
Champs Elysées, Paris 8e.

Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la
Victoire, Paris 9e.

Crédit Lyonnais, S.A., 17, Boulevard des Italiens,
Paris.

Sté Française d'Assurance pour Favoriser le
Crédit, 58, rue Taibout, Paris 9e.

BREVETS D'INVENTION

MM. Beau de Loménie, A. Armengaud et G.
Houssard, Ingénieurs-Conseils en Propriété In-
dustrielle, 55, rue d'Amsterdam, Paris 8e.

BRONZES ET ORFÈVRES D'EGLISE

P. Noiro, 17, rue Pont aux Choux, Paris.

Villard & Cie, 17, rue Barrême, Lyon.

CAOUTCHOUC

Manufacture de caoutchouc Michelin, Puiseux et
Boulangier et Cie, Clermont-Ferrand, (Puy de
Dôme).

CERAMIQUES

M. Raymond Eraud, Administrateur de la S.A.R.L.
Poteries et céramiques de Dieulefit, Haute
Provence, Route de Nyons, Dieulefit, (Droms).

Etablissements Céramiques de Normandie, Car-
pentier, Lesien & Cie Ltée, Caudébec-lès-
Elbeuf.

CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES

Bayonne, Bordeaux, Caen, Calais, Carcassonne,
Colmar, Dijon, Dunkerque, Grenoble, Le Havre,
La Rochelle, Lille, Le Mans, Marseille, Mazamet,
Nantes, Nice, Nîmes, Perpignan, Rouen, Stras-
bourg, Toulouse, Troyes.

CHAMBRE SYNDICALE

Chambre Syndicale Nationale des Fabricants
de Produits Pharmaceutiques, 19, rue Picot,
Paris 16e.

CHOCOLAT (FABRICANT DE)

Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

COMMISSION - IMPORTATION - EXPORTATION
Etablissements René Amiel & Cie, 5, rue Hélène,
Paris.

Compagnie Continentale d'Importation, 8, rue
Cambacérés, Paris 8e.

Consortium Franco-Américain, Ibis, Cité Paradis,
Paris.

Jore et fils, 3, rue Turbigo, Paris 1er. Importa-
tion-exportation, Service de vente d'industries
alimentaires.

Office Franco-Canadien Commercial et Industriel
S.A.R.L., (Madame Veuve Eugène Berthiaume),
49 bis, avenue Hoche, Paris 8e.

Omnium du Sud-Ouest, 14, cours Xavier-Arnoz,
Bordeaux (Gironde).

Sté d'Achats et de Distribution, 89, rue d'Amster-
dam, Paris 8e.

S.A.F.I.E.X., 3, rue Scribe, Paris, (commission-
Importation-Exportation).

Sté Générale des Coopératives de Consommation,
61, rue Boissière, Paris 16e.

Société Wel et Cie, (engrais chimiques, céréales,
etc.), 16, Place de la Madeleine, Paris 8e.

CONSERVES ALIMENTAIRES.

PATES, SARDINES, ETC.

Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes,
(Loire Inf.)

DISTILLATEURS LIQUORISTES

Liqueurs Cazanove, Les Successeurs de F. Caza-
nove, 13-15-17, rue de Turenne, Bordeaux
(Gironde).

Distillerie de la Bénédicte, Fécamp (Sein-Inf.)

Etablissements Marnier-Lapostolle, 91, Boulevard
Haussmann, Paris.

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bor-
deaux (Gironde).

Les Petits-Fils de Frédéric Mugnier, Dijon
(Côte d'Or).

Maison J. Honoré Sécrestat, aîné, Bordeaux,
(Gironde).

Société Anonyme de la Grande Distillerie E.
Cusenier Fils Aîné & Cie, 226, Boulevard
Voltaire, Paris.

DIVERS

Compagnie Parisienne de Distribution d'Electri-
cité, 23, rue de Vienne, Paris.

Paul Beaudecroux, (rouge à lèvres), 125, Bou-
levard St-Denis, Courbevoie, (Seine).

Georges Lavanchy, 20, Boulevard St-Germain,
Paris.

Office Algérien d'Action Economique et Touris-
tique, 26, Boulevard Carnot, Alger.

M. Clément Cabassut, Le Bouchet, (Drôme),
Correspondant de la Chambre de Commerce
Française au Canada.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

Bisquit-Dubouché & Compagnie, Jarnac-Cognac,
(Charente).

Courvoisier Ltd, Place du Château, à Jarnac,
(Charente).

Denis, Mounié & Co., Cognac (Charente).

P. Frapin & Cie, Segonzac (Charente).

Godet & Frères, La Rochelle (Charente Inf.)

James Hennessy & Co., Cognac (Charente).

Maison Prunier, Cognac (Charente).

J. & F. Martell, Cognac, (Charente).

J. Robin & Cie, rue Gabriel Jaulin, Cognac
(Charente).

Société des Propriétaires Viticoles de Cognac,
(Charente).

J. G. Monnet & Cie, Cognac, (Charente).

EAUX MINERALES

Etablissement Thermal de Vichy, S.A., 24, Bou-
levard des Capucines, Paris.

EDITEURS

Maison Aubanel Père, imprimeur de Notre Saint
Père le Pape, fondée en 1744, 7, Place St-
Pierre, Avignon, (Vaucluse).

Edition Depelly, 7, rue de la Mauvendière,
Limoges, (Haute-Vienne).

G. Droguet & R. Ardent, 60, rue Montmailler,
Limoges.

Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

Librairie Armand Colin, 103, Boulevard St-Michel,
Paris.

Librairie Larousse, 13-21, rue Montparnasse, Paris.

Librairie Fernand Nathan, 9, rue Méchain, Paris.

Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et
Loire).

Masson & Cie, 120, Boulevard St-Germain, Paris.

FABRICANTS DE LIQUEURS

Les Héritiers de Marie-Brizard & Roger, Bor-
deaux, (Gironde).

FILATURE DE LAINES PEIGNEES
Anciens Etablissements Cordonnier, 5, rue de
Mouvoux, Roubaix.

FOIRES ET EXPOSITIONS
Foire de Paris, 23, rue Notre-Dame des Victoires,
Paris.

FONDERIES

Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 29,
rue Cambacérés, Paris

FONDERIES DE BRONZE D'ART
Charles, Favier et Cie, 1, Avenue de la Biblio-
thèque, Lyon.

S.A. des Etablissements Métallurgiques A. Du-
renne et du Val d'Osne, 25, rue du Faubourg
Poissonnière, Paris.

FOURRURES

Robert Corby, 61 rue du Faubourg St-Honoré,
Paris.

A. Primot et Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

Revillon Frères, 42, rue de la Boétie, Paris.

GANTERIES

Tréfousse & Cie, Chaumont (Haute-Marne).

GAZES A BLUTER POUR MINOTERIES
Etablissements Tripette & Renaud Fils, 39, rue
Jean-Jacques Rousseau, Paris.

GELATINE, COLLES FORTES (FABRICANT DE)
Cie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du
Midi, 51, rue Saint-Ferréol, Marseille.

HAUTS FOURNEAUX

Société Anonyme des Etablissements Métallur-
giques A. Durenne et du Val d'Osne, 25, rue
du Faubourg Poissonnière, Paris.

Société des Hauts-Fourneaux & Fonderies de
Pont-à-Mousson, Place Camille Cavallier,
Nancy.

HORLOGERIE

Louis Girod, Morbier, (Jura). Horlogerie, ca-
rillons.

HOTELS

Madame Jeanne Eymn, Hostellerie de Pierrelatte,
Pierrelatte, (Drôme).

HUILES VEGETALES
IMPORTATEUR-EXPORTATEUR

Société Commerciale de l'Ouest Africain, 7, rue
de Téhéran, Paris.

INGENIEURS

Renown (Gérard Dupont), 26 bis, rue Marceau,
La Varenne St-Hilaire, (Seine).

LAINES, PEUX ET CUIROTS
A. Combe et Fils, 156, Faubourg St-Denis, Paris.

LAINES ET LAINAGES
Etablissements Beaulieu, matières premières pour
chapellerie et filatures, 29, rue d'Auzette,
Limoges (Haute-Vienne).

Les Fils d'Adrien Fournier, S.A., tissage méca-
nique de laine peignée à Oullins & St-Génis
Laval—Rhône.

S. A. des Tissus Lesur, 31, rue St-Augustin,
Paris 20e.

LIBRAIRES

Département Etranger Hachette, 79, Boulevard
St-Germain, Paris.

LIQUEURS DE LUXE APERITIFS DE MARQUE
Maison J. Honoré Sécrestat, aîné, 40, cours de
Médoc, Bordeaux, (Gironde).

MACHINES AGRICOLES ET VINICOLES
Compagnie Massey-Harris, 148 Boul. de la Vilette,
Paris 19e.

Etablissements Vermorel, 55, avenue Georges V, Paris 8e.

Franco-Anglo-Canadienne Cie, 3, rue du Midi, Neuilly-sur-Seine, (Pulvérisateurs, arracheuses, récolteuses de pommes de terre).

Laurent Chambon, 42, Place St-Lazare, Avignon, (Vaucluse). Machines agricoles, tracteurs, batteuses.

MATIÈRES COLORANTES

Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques, 69, rue de Miromesnil, Paris.

MINOTERIES (outillage pour)

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 39, rue Jean-Jacques Rousseau, Paris.

Minoteries L. Bourrageas & Cie, 11, rue Montgrand, Marseille.

MONTRES

Maison Benjamin, 6, rue des Arquebustiers, Paris.

NEGOCIANT EN BOIS

Raymond Jullien, 14, rue Stamboul, Alexandrie, Egypte.

NEGOCIANT EN VINS EXPORTATEUR

J. Thorin, Pontaneveaux, (Saône et Loire), France.

ORFEVRES

Mémery & Hours, orfèvrerie d'église, 39, Chemin de Choulans, Lyon.

Villard & Cie, orfèvrerie d'église, 17, rue Barrière, Lyon.

PAPIERS A CIGARETTES (fabricants de)

L. Lacroix Fils, Angoulême, (Charente).

PAPIERS PEINTS

Manufacture de Papiers Peints Zuber & Cie, Rixheim, (Haut-Rhin).

Société Anonyme Isidore Leroy, Ponthierry, (Seine & Marne), France.

PARFUMEURS

Grenoville S.A., Parfums de Luxe, 108, 110 Ave. Péreire, Asnières (Seine).

Guerlain, 68, Avenue des Champs Elysées, Paris.

Maison François Vibert, Pétrole Hahn pour les cheveux, 89 avenue Berthelot, Lyon.

PEIGNES ET MATIÈRES PLASTIQUES

Etablissements A. Feuillant Fils, Ezy, (Eure) France.

PEPINIÈRES

Pépinières Hemeray-Aubert, 51, route d'Olivet, Orléans.

PRODUITS CHIMIQUES

(FABRICANTS DE)

Gérard Blanquart, Produits chimiques et agricoles, rue du Chevalier Bayard, Casablanca (Maroc).

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chaunay et Cirey, 1, bis, Place des Saussaies, Paris.

Société Anonyme des Matières colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, 69, rue de de Miromesnil, Paris.

Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc, 21, rue Jean Gougeon, Paris (8e).

PRODUITS MINÉRAUX

Chassaing Le Coq & Cie, 1, Quai Aulagnier, Asnières, (Seine).

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Laboratoires A. Bailly, 15 rue de Rome, Paris 8e.

Laboratoires Licardy, 38, Boulevard Bourdon, Neuilly-sur-Seine.

Laboratoires Métiadier, 55 rue Nationale, Tours, (I. & L.)

Laboratoire des Produits Amido, 4 Place des Vosges, Paris 4e.

Laboratoires Clin-Comar & Cie, 20, rue des Fossés St-Jacques, Paris.

Laboratoire Nativelle, 27, rue de la Procession, Paris.

Les Etablissements Byla, Produits Biologiques, 26, Avenue de l'Observatoire, Paris.

Société des Produits Pharmaceutiques Thévenot, Dijon, Côte-d'Or.

SAVON DE MARSEILLE

Etablissements Fournier & Ferrier, La Grande Savonnerie, Marseille.

SOIERIES

E. Anselme & Cie, 2, rue Puits Gaillot, Lyon.

René Véron, 25, rue Louis-le-Grand, Paris 23e.

TEINTURERIE POUR FOURRURES

Chapal Frères et Cie, 9, rue Kléber, Montreuil-sous-Bois (Seine).

TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Etablissements Vayron & Cie, 5, avenue Kléber, Paris.

TUYAUX

Société Anonyme des Hauts Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson, Place Camille Cavaillier, Nancy.

VÊTEMENTS ECCLESIASTIQUES

Etablissements Bruchet, 58, rue d'Antrain, Rennes.

VINS D'ALGERIE

Frédéric Lung, 9, Boulevard de la République, Alger, (Algérie).

VINS APERITIFS

Dubonnet, Société Anonyme, 7, rue Mornay, Paris 4e.

J. et S. Violet Frères, fabricants du "Byrrh", à Thuir (P.O.)

Noilly, Pratt & Cie, 165, rue Paradis, Marseille.

VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX

Barton & Guestier, 35, Cours du Pavé-des-Chartrons, Bordeaux.

Dubos Frères & Cie, 24, Quai des Chartrons, Bordeaux.

F. Ginestet, 133, Quai des Chartrons, Bordeaux.

J. Lebègue & Cie, Cantenac par Margaux, (Gironde).

M. Marceau, 57, rue Minvielle, Bordeaux.

VINS DE BOURGOGNE

L. Bourriset, Crèches, près Mâcon (S. et L.)

VINS DE CHAMPAGNE

Champagne Heidsieck & Co., Monopole, Successeur, 83, rue Coquebert, Reims (Marne).

M. Heidsieck (Champagne), 8, rue Piper, Reims, (Marne).

Veuve Clicquot-Ponsardin, Boîte Postale 102, Reims, (Marne).

Pol Roger & Cie, Epernay (Marne).

Krug & Cie, Reims, (Marne).

Lanson, Père & Fils, Boîte Postale 163, Reims, (Marne).

Moët & Chandon, Boîte Postale 29, Epernay, (Marne).

S.A. Champagne Pommery & Creno, Boîte Postale 87, Reims, (Marne).

Société Vinicole de Champagne, G. H. Mumm & Cie, Reims, (Marne).

VINS DE SAUMUR ET VOUVRAY

Chapais et Landais, Chacé, (M. et L.)

R. D'Anthonay, 40, rue de Paradis, Paris, France.

VINS ET LIQUEURS

Les Fils de P. Bardinet, "Rhum Négrita", apéritifs "Salambo", 15, rue de l'Ecole Normale, Canderan, Bordeaux (Gironde).

COMPLIMENTS

DE

Dominion Potash Limited

Tél.: PLateau 3365

*Les Ateliers
d'Art Liturgique Enrg.*

GEORGES SCHAEFER, Prop.

Manufacturier et Importateur de
Vêtements Sacerdotaux, Toiles,
GALONS ET FRANGES OR,
Dentelles, Dais, Ombrellinos,
Bannières, Tentures de deuil,
Vases sacrés, et Bronzes d'église.

Membre actif de la Chambre de Commerce Française

29 est. rue St-Jacques

Montréal 1

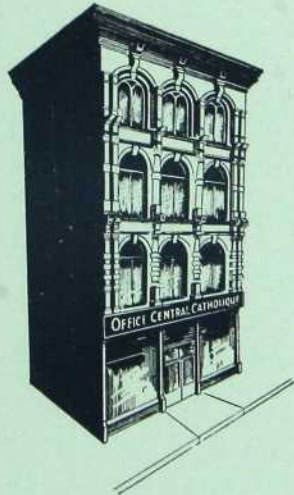
J. Saint-Loup

Représentant
de fabriques françaises

ARTICLES RELIGIEUX
ORNEMENTS D'EGLISE

134 ouest. rue St-Paul

Montréal 1. P.Q.



Office Central Catholique
LTÉE

Importateurs d'objets de piété

CHAPELETS, MEDAILLES, CRUCIFIX,
IMAGES, MISSELS, ETC.

Représentants de fabricants et d'éditeurs français

50 ouest, rue Notre-Dame

MONTREAL 1, CANADA

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDÉ EN 1880

PRÊTS EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE
ACHATS DE CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES
PRÊTS SUR IMMEUBLES EN CONSTRUCTION

SIÈGE SOCIAL

5, rue St-Jacques Est,
MONTREAL, (Canada)

SUCCURSALES À

QUÉBEC - TORONTO - WINNIPEG - REGINA
EDMONTON - VANCOUVER

COMITÉ DE PARIS: 6, RUE VOLNEY